

Martin Hirsch - J'ai bien compris une volonté de s'impliquer et de pouvoir regarder ce que l'on pouvait faire. Pour la recherche de l'autonomie financière, de la dignité, de la capacité de se prendre en main, lorsque vous dites que vous avez besoin d'avoir les moyens financiers pour choisir, oui, en effet.

*« Être pauvre,
c'est ne plus avoir la possibilité de choisir »*

Lorsque l'on me demande ce que veut dire qu'être pauvre, je réponds que c'est ne plus avoir la possibilité de choisir. Tout ce qui paraît naturel pour ceux qui ne sont pas pauvres, quand ils peuvent choisir entre aller au cinéma ou au restaurant, sortir ou pas, déménager ou pas. On passe souvent notre temps à se demander ce que l'on va faire.

On sort de la pauvreté lorsque toutes les décisions de la vie quotidienne ne sont plus contraintes par la question des moyens et de l'argent. Je suis d'accord avec votre voie d'entrée.

Il y a différentes façons de le faire. Madame parlait du salaire étudiant. Il y a 30 ou 40 ans, les jeunes qui pouvaient faire des études, mais qui n'avaient pas d'argent, passaient des concours de la fonction publique (de postier par exemple). Ils étaient payés d'emblée en échange d'un engagement de servir. Ils pouvaient penser à leurs études tout en étant payés, mais, en contrepartie, ils devaient s'engager et servir l'État durant 5 ou 10 ans.

Là, il se trouve que ceux qui ont les plus grands besoins d'embauche, ce n'est pas l'État, mais une série d'entreprises qui par ailleurs ne demandent à recruter que ceux qui sont déjà parfaitement qualifiés, formés et expérimentés.

Il serait intéressant de regarder comment travailler avec ces mêmes entreprises qui viennent nous voir se plaignant de ne pas pouvoir recruter et leur demander si elles sont prêtes à s'engager pour pré-embaucher un certain nombre de gens pour qu'ils puissent s'en sortir, quitte à leur demander de s'engager quelques années.

François Dubrau - L'aide à l'orientation, à l'insertion professionnelle est un sujet dont on a beaucoup parlé ce matin. En tant qu'acteur associatif et dans le cadre de ces Assises, on a besoin de mobiliser les professionnels de façon large pour qu'ils aillent parler dans les lycées, expliquer ce que c'est que travailler, parler de leur métier, de leur secteur d'activité.

*Réaction :
comment mobiliser les 100 plus grandes
entreprises françaises ?*

Comment arriver, au-delà des démarches individuelles, à mobiliser les cent plus grandes entreprises françaises autour de ces sujets ?

Martin Hirsch - Je ne sais pas. On se pose les mêmes questions. Lorsque je dis que je ne sais pas, cela ne veut pas dire que j'abandonne la partie. On est souvent confronté à ce problème. Individuellement, on a vu que l'on pouvait faire des choses, que c'était efficace, mais on ne sait pas comment passer à l'échelle supérieure.

Il faut y aller par tâtonnements et revenir pour en parler.

Nordine Lazeregue, porte-parole du Groupe préparatoire B au Parvis du Trocadéro - J'ai participé à l'élaboration de ces Assises nationales de la jeunesse. De ces travaux a découlé une proposition majeure qui a été reprise plusieurs fois ce matin par le public, qui est l'aide financière des jeunes de 18 à 25 ans. Vous avez parlé de votre réussite avec le RSA. J'aimerais connaître aujourd'hui -et je ne suis pas le seul à poser cette question- votre positionnement par rapport à une aide financière pour les 18-25 ans, étudiants ou non, et aussi la position du Gouvernement pour aujourd'hui et les jours à venir.

Réaction :
*quelle position du gouvernement
sur une aide financière
pour les 18-25 ans ?*

Martin Hirsch - Le RSA sera une belle réussite quand les objectifs auront été atteints. Trop souvent, on fixe le moment de la réussite quand la décision est prise ou la loi votée. La réussite est à venir. Beaucoup de gens attendent ce qui doit découler du RSA et on pourra - j'espère - parler de réussite quand plus de gens pourront vivre de leur travail, que le nombre de travailleurs pauvres diminuera, alors qu'il a augmenté ces dernières années. Que cela ait permis d'enfin faire diminuer la pauvreté ; toute une série de points qui justifient cette réforme.

La question s'est posée de savoir si on gardait la limite d'âge de 25 ans, celle fixée il y a 20 ans pour le RMI quand on faisait le RSA.

Un certain nombre de débats ont eu lieu sur ce point. On a fait une consultation avec un livre vert et les positions n'étaient pas complètement tranchées. Pourquoi cela ne va pas de soi ? Pourquoi la décision prise a été de garder la même limite d'âge et de ne pas faire le RSA pour les 18-25 ans ? C'était la crainte que si, dès 18 ans, dès la sortie du système scolaire sans avoir travaillé, on pouvait être dans une logique dans laquelle un revenu est donné, cela pouvait avoir plus d'effets pervers que bénéfiques.

C'est ce qui a été acté. D'ailleurs, on a vu cette crainte dans le débat parlementaire. Il y a une sorte d'équilibre entre le travail et la solidarité qui va de soi pour des gens qui sont déjà au travail ou qui ont déjà passé longtemps à essayer de trouver des marges d'entrée et ne les ont pas trouvées et qui ne va pas de soi pour le mettre d'emblée dès la sortie du système scolaire.

Cela nous force à reprendre les éléments différemment. Pour cette fois-ci, la décision du Parlement a été de ne pas ouvrir le même système en-deçà de 25 ans.

***La décision du Parlement a été de
ne pas ouvrir le RSA en deçà de 25 ans***

En revanche, on a adopté à l'unanimité un amendement qui force le Gouvernement à rendre compte d'ici un an des conséquences de cette décision sur les 18-25 ans.

De toute façon, on est obligé d'y travailler pendant un an, parce qu'on ne peut pas se retrouver idiot et aller dire devant le Parlement qu'on ne sait pas ce qui s'est passé. D'où l'intérêt de pouvoir lancer différents programmes. J'aimerais revenir devant le Parlement en disant on a essayé tel ou tel dispositif, voilà ce qui donne les meilleurs résultats.

Céline Gillier-Amrouche - Déléguée Jeunes de la CFDT, je suis assez ravie qu'on réfléchisse sur la question des 18-25 ans. En effet, on part du principe qu'on est sous la responsabilité des parents. Je redis que tous les jeunes ne sont pas étudiants et beaucoup des questions de la journée ont tourné autour des étudiants. Il y a beaucoup de systèmes de bourse. Or des gens sortent du système scolaire à 16 ans, voire avant. De 16 ans jusqu'à 25 ans, c'est très long sans revenu, sans accompagnement spécifique, sans système fléché. Ils se perdent dans la nature. Pour certaines jeunes femmes, cela va être des solutions telles que tomber enceinte et bénéficier de l'API -c'est réel. Est-ce finalement la seule voie de sortie pour ces jeunes qui vont traîner tout le long de leur parcours ? Comment arrive-t-on par des systèmes à casser cela et à les faire entrer sur une vraie solidarité ? On ne parle pas d'assistantat, mais de leur donner les moyens de les émanciper sans les enterrer. Avez-vous déjà des idées ? Quitte à avoir quelques petits rats pour tester.

(Applaudissements)

Martin Hirsch - Je me demandais combien de temps vous mettriez à me dire que vous n'étiez pas des rats ou des souris. Ne vous inquiétez pas, je prends cet exemple des médicaments, mais je ne prends ni les Rmistes, ni les jeunes, ni les vieux pour des rats de laboratoire. Vous m'avez compris.

Concernant la problématique revenu, accompagnement, intégration des jeunes, beaucoup d'éléments sont à défricher dans les années qui viennent. C'est un sujet sur lequel les réponses sur la table ne sont pas à la hauteur des problèmes et des attentes.

Je vais redire comment on avait fait. Je ne sais pas s'il faudra faire pareil. Sur la question du RMI, on était un peu dans la même situation. Tout le monde convenait que cela avait été créé en 1988. Quinze ans après, on était passé à côté

de quelque chose, on en parlait beaucoup, mais on ne faisait pas grand-chose, on était coincé. Comment a-t-on décoincé les choses ? En mettant autour de la table les employeurs, les syndicats, les associations, pendant un temps relativement restreint, en leur disant qu'il n'est pas normal que chacun d'entre vous ait des solutions incompatibles avec celles des autres. C'est souvent le problème. Tout le monde a des solutions, mais celles des jeunes sont incompatibles avec celles de ceux qui tiennent les cordons de la bourse, celles des employeurs ne sont pas compatibles avec les aspirations des jeunes, celles des jeunes sont incompatibles avec celles des autres syndicats de salariés.

**« Rediscuter les propositions
pour sortir des slogans »**

Il me semble qu'il faut qu'on repasse par une petite phase où on rediscute les propositions pour qu'on sorte des slogans sur ce sujet. Cela nous aidera, pour ne pas être uniquement dans la théorie, de pouvoir avoir quelques programmes bien ciblés, certains audacieux, sans qu'on se laisse piéger en disant, à partir du moment où on lance un programme, on va le généraliser après. Il faut des programmes assez variés pour faire cela. Qu'ils soient définis avec les uns et les autres. Il vaut mieux prendre du temps maintenant, plutôt que de partir avec des slogans disant « *tous les jeunes accompagnés* », « *tous les jeunes ont un avenir* », « *tous les jeunes ont un emploi* ». Ce sont des slogans pour lesquels on s'aperçoit ensuite qu'ils ne sont pas tenus.

De la même façon que j'ai toujours milité contre le fait qu'il fallait éradiquer la pauvreté car c'était la meilleure manière de ne pas agir quelquefois. Comme on ne l'éradique pas tout de suite, on baisse les bras. Il valait mieux avoir des objectifs intermédiaires, ciblés, une démarche. On essaie de contourner les obstacles pour pouvoir cranter ensuite. Dans ce cas, vous ne pouvez plus nous dire que cela va coûter cher pour servir à rien, maintenir les gens dans des conditions d'assistés ou de spectateurs passifs. On a des preuves et vous ne pouvez plus le dire.

**« Avoir des objectifs intermédiaires,
ciblés, une démarche »**

L'année dernière, on avait fait des programmes avec 6 millions d'euros pour faire des expérimentations sur d'autres sujets concernant les moins jeunes et les jeunes. On va mettre 10 millions d'euros dès cette année pour monter ces programmes. Ainsi, on pourra faire des choses bien et on pourra faire levier pour continuer. Et aux prochaines Assises de la jeunesse, on pourra mettre sur la table des idées parmi lesquelles vous nous direz ce que vous prenez ou pas.

Merci beaucoup.

(Applaudissements)

Frédéric Mazallon.- Nous sommes partis d'un paradoxe : l'Europe fait beaucoup de choses ; 80 % des lois sont d'origine européenne. Ces choses sont généralement positives : la monnaie unique, la libre circulation des personnes, la possibilité d'étudier dans différents pays. Pourtant, cette Europe n'est pas populaire et fait parfois peur.

Proposition :
*donner un éclat particulier
à la Journée de l'Europe*

Nous pensons qu'il convient de faire un effort de pédagogie. Nous voulons saisir l'opportunité de la Journée de l'Europe, le 9 mai, pour faire cet effort de pédagogie. Le président de l'Union européenne pourrait faire un discours. Il serait fait chaque année dans un pays différent. On conclurait la Journée par des festivités, des spectacles, des bals populaires. Comme le disait Jean Monet, il faut commencer par la culture. Nous pensons qu'il faut le faire pour que l'Europe populaire puisse se développer.

Olivier Samain.- Votre idée est-elle de faire en sorte qu'il y ait en Europe l'équivalent de ce qu'aux Etats-Unis fait le président fait tous les ans, à savoir le « Discours sur l'état de l'union ? »

Frédéric Mazallon.- C'est exactement cela. Nous souhaitons un bilan incarné par une personne, qui pourrait faire un discours retransmis dans tous les pays, sur les chaînes de télévision et sur internet. On prendrait conscience de la force de l'Europe, de tout ce qu'elle apporte. Comme le disait Christine Lagarde, pour faire bouger les choses, il faut être nombreux et s'allier.

Proposition :
*envisager un « discours sur l'état de l'Union »
par le Président de l'UE en exercice*

Olivier Samain.- Le dernier grand thème est l'environnement. Le groupe de préparation A est allé le plus loin sur ce terrain en formulant des propositions autour de deux idées :

- permettre au citoyen d'être mieux informé des grands enjeux environnementaux à l'échelle de la planète tout entière, mais aussi sur notre environnement immédiat, dans la commune, l'agglomération ou le quartier ;
- promouvoir le Programme des Nations unies pour l'environnement, voire créer une Organisation mondiale de l'environnement, comme il existe l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), etc.

Premier thème : une meilleure information des enjeux environnementaux globalement, et à l'échelle de la commune, du quartier.

Frédéric Mazallon - Il existe une urgence environnementale. Les plus jeunes générations vont traverser les siècles en sachant que des prévisions nous indiquent, même s'il faut être prudent, qu'il risque d'y avoir notamment des changements climatiques importants. Pour prévenir ces risques, il faut un fort effort d'information. Cette information pourrait être réalisée à un double niveau.

Proposition :
publier au niveau local
un « tableau environnemental » complet

Au niveau local, nous souhaitons que, dans chaque commune, un tableau environnemental récapitule des données concernant l'eau, l'air, l'état des sols et la biodiversité. Les populations prendraient conscience des actions engagées. Face à une dégradation éventuelle, elles pourraient faire pression sur le conseil municipal pour agir.

Elles pourraient aussi constater les évolutions positives qui peuvent se produire. Il ne faut pas être trop négatif. La semaine dernière, dans la Seine, à Suresnes, un saumon a été pêché. Cela pourrait donner confiance afin de montrer que rien n'est inéluctable. Les efforts réalisés en matière d'épuration ont payé.

Au niveau mondial, un effort d'information est à réaliser. Chaque citoyen doit être capable de connaître l'état de l'environnement au niveau mondial par grandes zones, notamment sur l'évolution du climat de manière précise ou sur les disponibilités des ressources en eau. Si les citoyens sont mieux informés, ils ne laisseront pas la situation se dégrader.

Nous avons formulé une proposition complémentaire : renforcer le programme des Nations Unies pour l'environnement ou créer une Organisation mondiale de l'Environnement pour donner encore plus de poids avec la création de casques verts qui pourraient intervenir dans différentes parties du monde afin de protéger des espèces ou aider des États qui n'ont pas les moyens de défendre leurs ressources naturelles.

Proposition :
créer une organisation mondiale
de l'environnement

Olivier Samain - Ces casques verts fonctionneraient-ils comme les casques bleus en intervenant un peu partout, au risque de mettre à mal la souveraineté des États par exemple ?

Frédéric Mazallon - Cela ne porterait pas forcément atteinte à la souveraineté des États. Certains États pauvres hébergent des ressources naturelles importantes. Nous avons appris récemment que les tigres étaient une espèce très menacée. Ils sont dans des régions relativement pauvres de l'Inde. Les Indiens seraient peut-être ravis d'accueillir des casques verts pour les aider à

protéger les tigres. Ce serait parfois en contradiction avec le principe de souveraineté, mais, souvent, ces casques verts seraient les bienvenus, voire appelés par les populations locales.

Olivier Samain - Je souhaiterais vous présenter Eric Mettout, rédacteur en chef de *L'Express.fr*, partenaire de ces Assises de la jeunesse. Dans cette thématique des jeunes et du monde de demain, nous ne pouvons pas oublier l'information et les nouvelles formes que prend l'information avec l'avènement du numérique.

Les jeunes ont bousculé depuis longtemps les modes classiques d'accès à l'information. Cliquer sur un site, naviguer de blog en blog n'a plus grand-chose à voir avec la lecture d'un journal, telle que des générations avant nous l'ont fait.

Quels vont être les nouveaux modes d'accès à l'information avec cette évolution numérique qui est déjà en marche depuis un certain nombre d'années ?

Eric Mettout, rédacteur en chef de *L'Express.fr* - C'est un peu malheureux, car, dans toutes les propositions sur le monde de demain, je ne vois rien sur la presse, l'information ou internet. À votre âge, en choisissant ce métier et en lisant la presse, c'était une manière importante d'avoir une participation à la vie citoyenne.

La consommation de l'information surtout chez les 15-30 ans a beaucoup changé. Les jeunes lecteurs abandonnent les médias traditionnels (la télévision, la radio et la presse écrite) et se reportent de plus en plus à internet, sur les sites de médias en ligne et sur une partie d'internet non définie a priori comme de l'information. Les succès des blogs par exemple en est un signe.

*« Comment adapter la presse
aux nouveaux comportements
des jeunes en matière d'information ? »*

La demande a beaucoup changé aussi, notamment par rapport à la réactivité. Il nous demande d'aller très vite, ainsi que du pluri-média. Il faut présenter l'information sous des formes différentes et si possible mélangées. Ils demandent aussi l'interactivité. Les lecteurs, en particulier les jeunes lecteurs, veulent prendre la parole.

Les journalistes et les médias ont actuellement une réflexion sur ce que nous allons devoir faire afin que vous reveniez. C'est notre problème pour des raisons industrielles et démocratiques. Comment vous donner la parole ? Comment les journalistes peuvent garder un rôle sur internet ?

C'est un média en devenir, très jeune. Nous pouvons lui pardonner beaucoup pour cette raison. Il va falloir trouver des règles, dans lesquelles j'espère que nous aurons notre place.

Olivier Samain - À vous entendre, nous avons l'impression que, de plus en plus, nous allons passer du statut qui était le nôtre jusqu'à présent et encore pour

beaucoup aujourd'hui, de lecteurs ou d'auditeurs pour la radio à un statut de consommateur d'informations.

Eric Mettout - Nous parlons moins de lecteurs que de consommateurs d'informations. Je pense que les consommateurs d'informations se ressentent ainsi : nous leur offrons un produit et, s'ils ne sont pas contents, ils vont voir ailleurs.

Olivier Samain - Le terme de « consommateur d'informations » me fait penser tout de suite à marketing. Il s'agirait de délivrer à notre consommateur, qui est notre client, le produit qu'il veut lire, écouter et regarder. Est-ce bien la fonction du journaliste ? Le rôle du journaliste n'est-il pas de dire ce qu'il se passe et non de dire ce que le consommateur a envie d'entendre ?

Eric Mettout - Nous pouvons donner une autre définition. Il a été beaucoup reproché aux journalistes, en grande partie à raison, de travailler dans une tour d'ivoire et de ne pas écouter assez les lecteurs. Les journalistes vont apprendre avec internet à écouter ceux à qui ils s'adressent. Ils vont réaliser un produit qui leur convienne. Ils vont les introduire dans le processus même de l'information.

Nous avons un vrai problème de crédibilité depuis longtemps. C'est probablement dans cette direction que nous allons trouver la solution.

Elle n'existe pas aujourd'hui. De nombreux dangers existent, notamment ceux que vous venez de pointer. Il faut réfléchir avec vous. J'espère que, dans cette assemblée devant moi, certains vont vouloir être journalistes et que vous allez réfléchir dans cette direction et créer l'information de demain.

Olivier Samain - Nous allons maintenant aborder la dernière partie de cette troisième séquence avec un échange entre la salle et la scène.

Daniel Hardy - Je suis du Conseil économique et social régional de Bretagne.

Il a été dit dans la journée qu'il n'était pas question de parler de la jeunesse, mais des jeunes. En accord avec mes collègues de Bretagne, nous observons que nous avons peu entendu de propos sur la diversité des jeunes, notamment les jeunes apprentis, les chômeurs, les jeunes en situation de vie sociale difficile, voire même les jeunes en situation d'handicap. C'est un regret que nous voulions soumettre.

Depuis ce matin, nous avons entendu l'expression de propositions, mais principalement des attentes. Madame Lagarde nous disait qu'il ne faut pas seulement dire ce qu'on attend, mais aussi ce qu'on apporte.

Cela nous amène à un témoignage. En Bretagne, au Conseil économique et social régional, depuis maintenant près de trois ans, nous menons nos études notamment sur des sujets sociétaux tels que l'emploi, la précarité, la vie à domicile des personnes âgées ou le sport en tant qu'élément de cohésion sociale. Nous allons d'abord, pour étayer ces études, collecter sur le territoire l'ensemble

des initiatives innovantes. Tout à l'heure, il a été fait aussi état de l'importance de l'approche territoriale de ces questions.

Nous découvrons à travers ce travail des gisements importants d'imagination, de créativité caractérisant la jeunesse.

Cela nous amène à une suggestion, dans la suite de ce travail fait depuis 2 ans et restitué aujourd'hui, en direction du président Dermagne. Ne serait-il pas pertinent d'imaginer une poursuite de ce travail sous cette forme ? C'est-à-dire que l'on réponde sur ce que la société apporte.

Martin Hirsch a évoqué la méthode des appels à projet. Certes, cela peut avoir son intérêt, mais pourquoi ne pas faire connaître l'ensemble des initiatives prises ici où là par l'ensemble des acteurs, qu'il s'agisse des acteurs associatifs, des collectivités territoriales, d'entreprises, qui, lorsqu'ils arrivent à se saisir ensemble (nous y étions invités par Mme Lagarde ce matin) d'un certain nombre de problématiques sur les territoires, trouvent des solutions souvent audacieuses et innovantes ?

Olivier Samain - Merci pour votre suggestion.

Gildas Le Bars - Tout à l'heure, j'ai entendu ce consensus sur le service civique de la part des ministres. Cela me fait plaisir d'entendre que les gens se mettent d'accord sur le fait que cela doit être volontaire, d'une durée de 6 mois et que les jeunes doivent avoir un statut.

Aujourd'hui, on a ce consensus. Des acteurs disent qu'ils sont prêts à se mobiliser. Une expérimentation a été faite avec le service civique volontaire depuis 2006. On a lu, dans le rapport Ferry, que 2 millions de jeunes (35 % des 18-25 ans) se disent prêts à faire un service civique volontaire de 6 mois dans le cas où celui-ci serait mis en place.

2 millions de jeunes sont prêts à aller aider les personnes âgées, à faire des projets environnementaux. En période difficile, où l'on cherche des énergies nouvelles, cela me paraît être une force extraordinaire. Malgré cela, dans la préparation du projet de loi de finances 2009, on a réduit le budget pour le dispositif qui ne concernait que 3 000 jeunes à 9,5 millions d'euros. Cela permet seulement aux jeunes qui ont commencé leur service civique de le continuer.

Réaction :
comment promouvoir
le service civique volontaire
si le budget qui lui est consacré est réduit ?

Cela veut dire que si les députés ne font pas preuve d'un peu de sagesse, si le Gouvernement ne met pas des actes et des financements derrière ses mots et ses engagements, en juin prochain, il n'y aura plus rien.

Une dynamique s'est créée à Unis-cité, mais aussi dans d'autres associations comme la Croix Rouge, la Ligue de l'enseignement, etc... On s'est

investi. On a su mobiliser les collectivités territoriales, les entreprises. Beaucoup de grosses entreprises (je pense à la Fondation Vinci, au groupe Gaz de France) mettent de l'argent et s'engagent auprès des collectivités territoriales. Si l'État ne tient pas ses engagements, il paraît difficile de faire des grands effets d'annonce et de demander une mobilisation de la société, en particulier de la jeunesse, qui pourtant est prête à s'engager !

(Applaudissements)

Vanessa De Almeida - J'ai une question par rapport à la proposition n°3 du groupe B. Pour améliorer la situation des jeunes dans l'insertion de la vie politique, pourquoi ne pas créer un groupe de jeunes à l'Assemblée nationale ou au sein du Gouvernement ? Les jeunes sont trop peu sensibilisés à la politique.

(Applaudissements)

Marina Aski (CFTC) - On a longuement parlé de la place des jeunes dans la vie politique. La vie politique, les mécanismes sociaux et syndicaux sont méconnus des jeunes dans le monde de l'industrie. Si l'on pouvait mesurer à quel point il existe un fossé entre le débat intéressant que nous pouvons avoir ici et le manque de connaissances des milieux sociaux, politiques et syndicaux des jeunes arrivant dans le monde industriel, on verrait à quel point il est urgent et impératif de faire entrer ce milieu dans les milieux scolaire, universitaire et dans les grandes écoles.

Réaction :
*comment mieux faire connaître
aux jeunes le monde politique,
syndical et social ?*

Puisque nous avons ici un représentant du monde de la presse, je veux souligner à quel point la presse a une responsabilité dans le fait que le monde politique, social et syndical est vu à travers une petite lorgnette par l'ensemble des jeunes, mais aussi des moins jeunes. Beaucoup est à faire dans ce domaine.

Grégory Huchon - La question de Vanessa rejoint celle de Marina. On peut être alarmiste sur l'état de la situation de l'engagement des jeunes dans les corps intermédiaires, dans les syndicats, les partis politiques, les associations. Je partage les propos sur l'urgence et le décalage entre ce que l'on peut dire ici et la réalité de cet engagement. Le taux de syndicalisation est catastrophique. La problématique est réelle. C'est une question de survie des corps intermédiaires dans notre pays.

Si les jeunes ne s'engagent pas dans les syndicats, dans les partis politiques, dans les associations et si on ne leur donne pas la possibilité de s'engager, cela pose une question pour la pérennité de ces organisations.

Après, il y a la question de l'apprentissage de la citoyenneté. Vous avez cité l'école. En effet, c'est un lieu central où l'on doit pouvoir faire la promotion de ces organisations. Cela fait partie de notre vie démocratique. Il y a les institutions, mais aussi les organisations qui font vivre une démocratie.

Proposition :
faire de l'école le lieu central
de l'apprentissage de la citoyenneté
et de la démocratie

Il y a la question du lieu d'incubation de l'apprentissage de la citoyenneté. Les organisations de jeunesse sont de formidables lieux d'incubation pour l'apprentissage de ce qu'est un syndicat, une association, un parti politique.

Je réponds à la question de Vanessa. Je ne suis pas sûr que la solution soit de constituer un groupe de jeunes à l'Assemblée nationale. C'est comme si, pour la question de la parité hommes/femmes à l'Assemblée nationale, on avait fait un groupe de femmes. La question n'est pas là. Elle est comment faire en sorte que plus de jeunes soient élus au sein des partis politiques. Mais, pour cela, il faut avoir un apprentissage de la vie démocratique dans d'autres lieux.

Enfin, se pose la question de comment les organisations syndicales, politiques, associatives s'interrogent sur leur fonctionnement et la place qu'elles laissent aux jeunes au quotidien dans la prise de responsabilité.

(Applaudissements)

Éric Mettout - Je ne vais pas répondre sur la presse en général, car je suis un très modeste représentant de cette grande famille. Mais, concernant Internet, c'est ce que j'ai voulu dire tout à l'heure. Si l'on ne vous donne pas la parole, si l'on n'écoute pas ce qui revient de ceux à qui l'on s'adresse, vous allez prendre la parole et ce n'est plus nous qui ferons l'information.

Tout le travail que l'on fait en ce moment - j'espère que vous allez nous aider - est bien celui-là. C'est-à-dire vous rendre la parole, vous écouter et faire en sorte que la l'information ne tombe plus du haut, mais que nous la fassions ensemble.

« ***Comment la presse peut-elle faire***
l'information avec le lecteur,
et non plus sans lui ? »

Julien Janvier - Je suis étudiant en licence de droit à La-Rochelle. Nous avons entendu parler d'Europe dans les groupes de travail. Pour le monde de demain, la jeunesse rebelle a besoin d'Europe, d'un idéal européen. Le passé nous montre qu'avec les guerres on a réussi à ramener la paix sur le continent. La crise économique nous montre qu'une réponse commune est essentielle sur le plan des continents. Des défis énormes nous attendent dans les prochaines années, du point de vue de l'économie, pour refonder un système économique, du point de vue de la société, que nous voulons construire ensemble. Ces réponses doivent être apportées au niveau européen.

Quand on parle d'Europe, on parle d'institutions, on va dans des débats de technocrates et on s'éloigne des préoccupations de la jeunesse, des citoyens, des choses concrètes dans la vie de tous les jours. Il faut redonner un visage humain à l'Union européenne. Il faut lui redonner une dimension humaine et, pour la jeunesse, elle passe par l'éducation. On peut le voir dans des modules d'éducation civique.

Tout au long de la journée, on a entendu que la culture européenne se basait sur l'échange entre les peuples, entre les citoyens européens. Créons concrètement les possibilités, pour l'ensemble d'une classe d'âge de jeunes européens, de pouvoir échanger, aller dans d'autres pays en Europe par le biais avec ERASMUS. Cependant, ERASMUS concerne combien de personnes ? 20 % de personnes en écoles de commerce, 4 % en fac et pour ceux qui travaillent ou n'ont pas de formation, ils sont privés d'Europe, alors que, pourtant, ils sont citoyens européens. C'est essentiel. L'Europe ne doit pas être une idée pour quelques-uns qui font des études, on doit partager tous ensemble cette idée.

Réaction :
***permettre à tous les jeunes d'aller
découvrir d'autres pays européens***

Elle est basée sur l'échange et aussi sur la compréhension et l'abolition des frontières. Il y a 20 ans des jeunes, des Européens se sont levés pour abolir un grand mur entre les hommes. Travaillons pour abolir les incompréhensions culturelles, les barrières de la langue et faire en sorte que les Européens puissent construire un projet commun ensemble. Cela passe par la mobilité en Europe, par la création d'entreprises. Toutes ces avancées concrètes pour les jeunes européens leur donnent une avancée vers ce que peut être l'idéal européen auquel ont aspiré les pères fondateurs tels que Bronisław Geremek et Jean Monnet. On doit retrouver cet idéal si on veut donner enfin un sens à la construction européenne.

(Applaudissements)

Philippine Brigaud - Je suis étudiante à Paris et j'interviens pour l'UNEF. J'apporte au débat la question du rôle de la jeunesse dans la construction de l'Europe. Actuellement, les jeunes qui construisent l'Europe, ce ne sont pas seulement les décisions prises au niveau européen qui doivent retomber sur nous, mais nous avons un rôle fondamental. Pour l'instant, il n'y a pas d'Europe sociale ni d'Europe des peuples en tant que telles. Il y a une nécessité absolue de construire cette Europe politique.

Réactions :
***comment construire, avec les jeunes,
une Europe politique ?***

On a abordé la question de la démocratie qui semble intéressante, notamment la participation aux élections européennes. C'est un véritable sujet dont on doit s'emparer, surtout pour que les jeunes puissent s'approprier l'Europe et faire en sorte que ce ne soit pas une coquille vide. Les moyens seraient peut-être la mobilité ; développer la mobilité en Europe est une priorité actuellement. Au niveau pédagogique, ce qui est mis en place est très insuffisant. Il n'y a pas de véritable système de collaboration. Roselyne Bachelot-Narquin parlait des mesures franco-allemandes, mais c'est encore insuffisant et ciblées sur certains pays.

Dans le contexte où de nouveaux pays européens rentrent dans ce cadre, on doit avoir une action à ce niveau.

La question se pose par rapport au niveau social. Actuellement c'est bien joli de dire qu'il faut qu'il y ait des programmes d'échange. Derrière le programme ERASMUS, on ne se donne pas les moyens de construire cette mobilité et les aides qui peuvent exister dans le cadre des bourses ERASMUS sont pratiquement inexistantes et largement insuffisantes. Cela reste le profit d'une certaine « élite ».

On pense qu'il doit y avoir un réel relais politique au niveau de la jeunesse afin qu'il y ait cette véritable interaction. L'UNEF est aussi membre de l'ESO -le syndicat européen- très attaché à ces questions sociales. Actuellement, la préparation d'une Europe de l'éducation est aussi la garantie d'une préparation d'une Europe sociale, politique, car la jeunesse doit prendre le relais sur ces questions, ces aspirations et se donner les moyens de ses ambitions. La France a la présidence de l'Union européenne. Donc elle doit porter cette question sociale des étudiants, mais aussi des apprentis, des jeunes en formation. Cela ne concerne pas seulement les étudiants, mais la jeunesse dans son ensemble pour créer une véritable citoyenneté européenne et créer une éducation à l'Europe, car c'est la seule manière pour construire l'Europe.

Réaction :
la Présidence française de l'Union Européenne
peut-elle permettre de poser,
au niveau européen,
la question sociale des jeunes ?

Olivier Samain - Merci. Nous arrivons au terme de l'échange entre la salle et la tribune parce que nous avons des engagements dans le temps. Je vous rappelle qu'on vous propose ensuite de vous rendre très nombreux à l'esplanade du Trocadéro.

J'invite le président, Jacques Dermagne, qui a écouté ces échanges tout au long de la journée et qui a noté à de très nombreuses reprises beaucoup de points sur la base de ce qu'il entendait, à venir faire un exercice très difficile, car rien n'est écrit à l'avance. Je vais lui demander de nous dire ce qu'il retient de façon « impressionniste » de cette journée.

**DISCOURS DE CLÔTURE DE JACQUES DERMAGNE,
PRÉSIDENT DU CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL
ET ENVIRONNEMENTAL**

M. le Président - Je souhaiterais que les 17 rapporteurs qui ont travaillé nous rejoignent sur la scène.

Chers Amis, un tout-petit préambule pour mes collègues de Bretagne, si actifs, qui sont intervenus tout à l'heure. Je dis aux présidents et aux membres des Conseils économiques et sociaux régionaux que nous avons été totalement ouverts à toute la jeunesse. Sur les 800 qui sont passés, au moins pour partie par le Palais d'Iéna aujourd'hui, 400 ne sont pas du tout un élargissement des 80 qui ont travaillé pendant deux ans et dont vous avez les 17 porte-parole autour de moi. Quatre cents sont venus spontanément, individuellement. Nous n'avons pas eu d'autre politique que l'ouverture.

*« Des Assises ouvertes à tous les jeunes,
sans restriction »*

Je dis à mes collègues bretons que, de toute façon, il aurait manqué tel pan ou tel pan de la population quand il s'agit de dizaines de millions de jeunes de notre pays. Nous ne voulions à aucun moment -les rapporteurs peuvent en témoigner-, avoir le moindre geste d'autorité.

Cher Olivier Samain, je souhaite que tous les rescapés de cette dense journée de travail se précipitent au Trocadéro guidés par les jeunes plus meurtris par la vie que la majorité de ceux qui ont travaillé aujourd'hui et par les jeunes du quart-monde guidés par quatre échassiers.

Merci de votre générosité qui est très spontanée.

Avoir la prétention de résumer en dix minutes des idées émises avec une telle générosité, un tel foisonnement, en fait, ce serait absurde, arbitraire et injuste. Les citer toutes serait un inventaire à la Prévert auquel il manquerait toujours le raton laveur, alors que tout ce qui a été dit par toutes et tous fera l'objet d'une édition officielle par les imprimeries des Journaux officiels dans le mois qui suit.

« Un foisonnement de propositions »

En fin de journée, je vais jeter quelques traits de lumière sur ce que j'ai perçu comme des fulgurances au milieu de tant d'éléments dits, qui me sont apparus comme des exigences saillantes qui ont pu être exprimées.

Concernant l'emploi des jeunes, vos propositions étaient riches et variées. Tout ce qui a été dit au cours de cette journée par les jeunes n'a été l'émanation

d'une quelconque instrumentalisation. Les jeunes ont parlé avec leur cœur. Aucun d'entre eux n'a été instrumentalisé. Aucun d'entre eux n'avait reçu un message de quelque groupe que ce soit. C'est cette spontanéité dans les échanges qui a fait la richesse de cette journée.

En matière d'emploi, de nombreuses idées ont été avancées. L'une d'entre elles m'a marqué, car elle s'inscrit dans le prolongement des premières Assises de la jeunesse, organisées en 2006. Vous dites ceci : « *Donnez-nous les bases du savoir, mais accordez un peu d'attention à la connaissance des métiers* ». Notre siècle ne permet plus de dire : « *Je vous enseigne la plus belle des cultures générales, le reste viendra tout seul* ». Je sens bien que la jeunesse ne veut plus l'entendre car ce n'est pas vrai. Pour que les jeunes soient correctement orientés vers l'emploi, sans connaître la tragédie que certains traversent, la connaissance des métiers doit faire partie des programmes.

**« *La connaissance des métiers
doit faire partie des programmes* »**

Autrement, nous continuerons à fabriquer dix comptables et un carreleur - j'ai entendu l'intervention - quand le pays offre le travail pour dix carreleurs et un comptable ! Cette dimension de l'orientation avait été évoquée il y a deux ans. J'ai senti aujourd'hui qu'elle était devenue comme une philosophie. La culture générale est insuffisante si nous voulons que nos jeunes puissent vivre normalement et s'épanouir en toute liberté. Je crois avoir ressenti de votre part une volonté d'humaniser la formation qui mène à l'emploi. À quoi sert-il d'avoir de brillants mathématiciens qui sortent des produits financiers de plus en plus sophistiqués ? Ils ne sont en réalité que des produits toxiques, des tueurs du travail qui éteignent les épargnants et les retraités.

Avec ce genre d'inversion de raisonnement, on peut contribuer à résoudre le problème du logement des jeunes. Bien sûr, il y a des problèmes d'argent. Les uns et les autres l'ont rappelé. J'ai ressenti que l'effort sociétal et psychologique qui peut être fait, pouvait indexer le monde.

Les bailleurs, essentiellement les petits, craignent de loger la jeunesse : "*La jeunesse paye mal.*" "*La jeunesse fait la fête et fait du bruit.*" Si des corps intermédiaires assument les éventuels contrepoids et les mutualisent pour éviter aux bailleurs tous ces problèmes, nous pouvons très facilement inverser cette orientation injuste des bailleurs. En plus de ces corps intermédiaires, si l'on crée un vrai statut de la colocation, de bailleurs réticents, nous pourrions déboucher sur des bailleurs qui accorderaient une priorité à la jeunesse ! Si louer aux jeunes leur coûte fiscalement un peu moins cher, ce serait encore mieux.

**« *Déboucher sur des bailleurs qui accorderaient
une priorité à la jeunesse* »**

Je crois au sens de la solidarité collective, qui a un aspect rassurant. J'ai noté votre souci de prendre des initiatives pour que nous n'ayons plus à vivre cette reproduction sociale systématique : les enfants des pauvres sont condamnés à être pauvres et les enfants des riches ont toutes les chances de rester riches. Évidemment je schématise.

Je crois avoir compris qu'à vos yeux, et je partage cette philosophie corps et âme, c'est ce monde qu'il faut changer. Ce monde est trop injuste, improductif et coupe les ailes du bonheur des pauvres comme des moins pauvres.

La nécessité d'offrir une vie décente est pour vous une priorité. Aussi bien les bailleurs que les employeurs doivent comprendre que le « portefeuille de compétences » n'est pas seulement composé des études et des premiers emplois, mais aussi de l'engagement spontané des jeunes dans la vie associative, caritative, culturelle et sportive. Vous souhaitez que toutes ces expériences soient prises en compte et incluses dans le « portefeuille de compétences ». Je trouve cette idée excellente. Nous tâcherons de la mettre en exergue.

« Appliquer la notion de portefeuilles de compétences »

Je ferai une ou deux remarques sur le refus de l'exclusion et de la misère. Sur ces thèmes, j'ai ressenti l'unanimité qui est la vôtre pour lutter contre l'exclusion et la grande misère. Vous souhaitez tous la dénoncer. Vous souhaitez tous que l'on ne laisse pas vivre autant de jeunes dans la misère.

Vous avez été extraordinaires et d'une grande maturité lorsque vous avez dit : *“Nous devons nous engager au-delà. Aidez-nous à être créateurs d'entreprises, donc, d'emplois.”* La spontanéité avec laquelle vous avez fait cette proposition montre que vous êtes des filles et des garçons qui ne vous laissez pas impressionner.

Je souhaite enfin souligner deux derniers points. Votre attachement à l'Europe est fantastique ! Vous avez compris que l'Europe était une grande chose, une philosophie. Vous proposez de faire du 9 mai la grande journée de l'Europe dans laquelle seraient impliqués les jeunes de tous les pays d'Europe. Si je peux convaincre la Commission et le Parlement de Strasbourg, avec les moyens qui sont les miens, je vous garantis que je ne raterai aucun train ! Il serait formidable que ces Assises dépassent les frontières et soient à l'origine d'une initiative qui concerne toute la jeunesse, toutes les strates sociales de tout le continent ! Nous essaierons de transmettre à la Commission et au Parlement cette sensibilité.

« Impliquer les jeunes dans une grande Journée de l'Europe »

Parmi les idées que j'aimerais extraire, il en est une dernière que je trouve formidable. Cette idée de casques verts confierait à la jeunesse la mission d'être les gardiens du devenir de l'espèce. J'ignore si elle fera son chemin. C'est en tout cas mon souhait.

D'abord, je voudrais vous confirmer ce que nous allons faire des travaux d'aujourd'hui. Bien sûr, nous allons faire encore mieux qu'en 2006.

Tout ce qui a été dit sera édité, envoyé au Président de la République, au Premier ministre, à tous les ministres, à tous les parlementaires, à tous les préfets, à tous les directeurs d'administrations centrales et à tous les corps intermédiaires. Et nous tâcherons que ce soit encore plus accessible que la dernière fois pour que ce soit marquant.

**« Une diffusion large des propositions
des 2^{èmes} Assises Nationales de la jeunesse
à tous les décideurs publics »**

Je vais aussi demander aux porte-parole, à ceux qui l'accepteront, de bien vouloir constituer avec nous un comité de suivi et, dans quelques mois, après la diffusion dont je vous ai parlé, d'aller ensemble, y compris au plus haut de l'autorité de l'État, dire : « *Que reste-t-il de ce que nous avons dit, de façon non partisane, après avoir travaillé pendant deux ans ?* ».

**« La création d'un Comité de suivi
des 2^{èmes} Assises Nationale de la Jeunesse,
avec les jeunes porte-parole »**

Cette volonté d'un comité de suivi pourrait faire rayonner ce que vous avez dit au cours de cette journée. C'est ma première bonne nouvelle. Car vous avez remarqué que ce que j'ai dit il y a deux ans s'est vraiment produit et je ne vois pas pourquoi ce que je dis aujourd'hui ne serait pas suivi d'effet. Il suffit d'en avoir la volonté.

Deuxième nouvelle : avant de partir, un collaborateur de Mme Lagarde m'a dit que, nulle part ailleurs, il n'a entendu ce qu'il avait entendu ici en une heure trente. Il m'a demandé de recevoir la synthèse des rapporteurs. Et il a poursuivi : « *Il faut, qu'entre Noël et janvier, on trouve une demi-journée de dialogue avec eux, parce que ce qui a été dit est trop important ; et nous n'avons pas le droit de prendre cela à la légère, surtout quand ces propositions ne viennent pas d'un combat politique ou spécifique, mais de jeunes qui ont envie de se mêler de ce que va devenir la cité* ».

Troisième et dernier point : à l'issue des débats, le Président de la section des Affaires sociales du Conseil économique, social et environnemental de la République m'a dit : « *Je suis encore plus ému par ce qui s'est passé aujourd'hui qu'il y a deux ans ; dites-leur que, au cours des mois à venir, nous*

allons faire un grand avis au Gouvernement sur l'autonomie des jeunes. J'en fais mon affaire, j'entraîne ma section derrière moi et nous aurons un avis officiel du Conseil avant Pâques. Les jeunes ont raison dans leur approche de l'autonomie ».

C'est donc un engagement que je vous transmets, qui nous vient du président de la section concernée au sein de notre Conseil.

**« Une saisine à venir
du Conseil économique, social et environnemental
sur l'autonomie des jeunes »**

Dernier point : l'entrée des jeunes au Conseil économique, social et environnemental.

Il y a deux ans, c'était une aspiration ; aujourd'hui, c'est acquis. Nous allons changer de mandature au cours du mois d'août 2009 et je sais que la jeunesse va entrer ici de façon très significative.

Le Président de la République l'a dit il y a trois jours, en commémorant le cinquantième anniversaire de la Constitution. Reste à savoir comment. Il est évident que j'ai la même sensibilité que celle que vous exprimiez tout à l'heure : il faut qu'il y ait des jeunes dans tous les groupes et pas simplement un groupe de jeunes auxquels on ira donner des images et des crayons de couleurs.

C'est vous qui avez raison ; je souhaiterais qu'à l'intérieur de chaque groupe soit représentée une partie de la jeunesse qui corresponde à la richesse vive de notre pays.

Je ne suis pas sûr que l'on gagnera. D'aucuns, en politique, souhaitent que ce soit un groupe. Si c'est le cas, on veillera à ce que cela ne soit pas que pour les crayons de couleurs !

Sur le fait même de faire entrer des jeunes de votre génération au Conseil économique, social et environnemental, il n'y a plus de débat nulle part. Dans la rédaction des lois organiques qui mettront en œuvre la nouvelle Constitution, qui nous a fait changer de nom, qui a fait que le Parlement peut maintenant nous saisir et que nous pouvons être saisis sur pétition citoyenne, nous tiendrons compte de ce qui a été décidé aujourd'hui. Il reste à préciser la manière de le faire, mais la jeunesse sera ici ; je puis vous assurer que j'y veillerai.

**« Renforcer la place des jeunes
au sein de chaque groupe
du Conseil économique, social
et environnemental national »**

Ce sont donc de bonnes nouvelles. Il y a deux ans, pour ceux qui ont déjà participé aux Premières Assises, c'était une immense aspiration. Aujourd'hui, ce n'en est plus une. En effet, vous avez su dire les choses. Nos différents groupes

ont su les relayer. Cela a sensibilisé les élus de la nation. Et aujourd'hui, on ne traite que de la manière de faire, avec la certitude que, lors du renouvellement du mois d'août prochain, ce sera fait et j'y veillerai.

On a le sentiment que chaque génération est un nouveau pays qui naît. Vous êtes une génération et vous allez faire naître, par votre action quotidienne, par votre mobilisation, dont nous avons tous été les témoins, un nouveau pays ; par conséquent, un nouveau continent.

À vous tous, merci de ce 17 octobre !

(Applaudissements)

(La séance est levée à 17 heures 40)

*

*

*

ANNEXES

ANNEXE N°1 :
PROPOSITIONS DES GROUPES DE TRAVAIL
SUR L'EMPLOI DES JEUNES

a) Le Groupe A vous propose de :

- Mettre en adéquation les formations et l'emploi et instituer un Service public de l'orientation ;
- Développer l'emploi rémunéré pendant la scolarité ;
- Sensibiliser, tout au long du cursus de formation, à l'organisation du monde du travail ;
- Donner le goût d'entreprendre tout au long du cursus de formation ;
- Simplifier les contrats aidés dédiés aux jeunes ;
- Créer des dispositifs de préparation à l'emploi auprès des missions locales...

b) Le Groupe B vous propose de :

- Réformer le système d'orientation par la mise en place d'un service unique du type « Agence nationale de l'orientation et de l'insertion des jeunes » ;
- Mettre en place une politique volontariste concernant les 150 000 jeunes qui sortent chaque année sans qualifications professionnelles ;
- Valoriser les hauts niveaux de qualification en s'attaquant au cas de l'université ;
- Créer une couverture universelle d'émancipation de la jeunesse ;
- Favoriser la création d'activité par les jeunes...

c) Le Groupe C vous propose de :

- Favoriser, dès le collège, une bonne connaissance des métiers pour opérer des choix de formation pertinents, en particulier par la création d'une discipline spécifique ;
- Créer un « chèque-formation » inversement proportionnel au nombre d'années d'études réalisées ;
- Associer les entreprises au cursus de formation ;
- Mettre en place un suivi pour les élèves mineurs sortant du système scolaire sans qualification ;

- Augmenter le nombre de places dans les filières fortement sollicitées ;
- Permettre à chaque jeune d'avoir un tuteur référent dans l'entreprise ;
- Favoriser l'accès à la vie active par la possibilité de créer une entreprise ;
- Exonérer de cotisations sociales les emplois associatifs.

PROPOSITIONS DU GROUPE A

Après avoir pris connaissance des données fournies par l'INSEE sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes et auditionné M. Laurent POUQUET, du CREDOC, les constats partagés par notre groupe de travail sont les suivants :

Pour les jeunes, l'accès au travail se fait dans des conditions préoccupantes, il est :

- plus rare puisque 25% sont au chômage ;
- moins adapté à leur qualification que les autres actifs (contrat précaire) ;
- souvent en décalage avec le niveau d'études. Le déclassement est une pratique courante actuellement.

Cela pose la question des cursus de formation et de la qualité des diplômes obtenus. En effet, les jeunes ont des niveaux d'études qui n'ont jamais été aussi élevés, sans pour autant en avoir les bénéfices.

Nous notons que les jeunes ayant le plus de difficultés à s'insérer durablement sont les moins diplômés. En effet, sur des postes à responsabilité les chefs d'entreprise doivent impérativement fidéliser pour diminuer le coût de recrutement et de formation interne successif.

Aujourd'hui, l'emploi des jeunes reste donc un problème majeur.

Quelles sont les questions que nous nous sommes posées lors de nos débats?

Quelles sont ces questions qui nous ont guidés dans nos propositions concrètes ?

Quelles sont les spécificités des jeunes constituant un frein à leur embauche ?

- du point de vue du jeune ;
- du point de vue de l'employeur.

Les parcours de formation des jeunes sont-ils adaptés à leur insertion professionnelle ?

La conjoncture économique est bien entendu une des raisons majeures des difficultés d'emploi des jeunes aujourd'hui. Cependant cette difficulté a des conséquences sur toutes les catégories de Français, jeunes ou moins jeunes. Nous nous sommes donc concentrés à proposer des solutions pour les 18-35 ans spécifiquement.

Proposition 1 : Mettre en adéquation les formations et l'emploi

Le groupe de travail propose de remédier aux « orientations » dans des filières sans avenir en mettant en place un véritable organe de régulation entre les formations et l'emploi. Concrètement, cela se traduit par :

- la mise en place d'un véritable **Service Public de l'orientation** dont le conseil serait à parité entre représentants du système éducatif et du monde du travail, véritable fil rouge de la scolarité
 - le groupe insiste sur la nécessité de maintien de compétence pour ces agents avec, par exemple, une phase de travail en entreprise classique obligatoire chaque année ou participation à des Forums en France ou à l'étranger. (*Co gérance État-Entreprise*) ;
 - le rôle de ce service public est d'informer sur les métiers, les filières d'études et de mettre en relation avec des professionnels et de faire le lien avec les résultats scolaires
- **Réguler l'entrée à l'université** en fonction des débouchés réels par filière (directs ou indirects)
 - mettre en place des entretiens individuels préalables à l'inscription définitive ;
 - Pour le financement des formations, introduire la notion de **résultats**. Ils se mesureraient en termes de recrutement à l'issue des formations ;
 - Faire en sorte que le « **droit de tirage** » **par citoyen**, demandé lors des Assises, l'an dernier dans le cadre du dispositif de « la formation tout au long de la vie », soit une réalité. Les résultats attendus sont une dédramatisation de l'orientation en filière courte, une réhabilitation de ces cursus et, le plus important, la création d'un nouvel « état d'esprit » chez les salariés, une évolution étant toujours possible quel que soit le niveau d'étude initial.

Proposition 2 : Développer l'emploi rémunéré pendant la scolarité

Avoir pour objectif que la quasi-totalité des 18-25 ans, effectuant des études, ait une activité rémunérée correspondant à leurs aspirations et qualifications et soit autonome financièrement.

Pour fluidifier le passage de la formation au monde du travail et faciliter l'acquisition d'expériences, le groupe de travail propose de favoriser l'emploi rémunéré. Les vertus attendues se matérialiseront tant au niveau des savoirs être, que sur l'acquisition de la culture d'entreprise et l'acquisition progressive d'une autonomie financière.

- Développer l'alternance à tous les niveaux d'étude à partir de 16 ans ;

- Pour les études post lycée, refondre totalement l'organisation des formations sans alternance pour permettre à tous les jeunes de travailler pendant leurs études (dans le secteur d'étude choisi ou non).

Proposition 3 : Sensibiliser, tout au long du cursus de formation, à l'organisation du monde du travail

Proposition 4 : Donner le goût d'entreprendre tout au long du cursus de formation

Aujourd'hui, la fonction de responsable, que ce soit de syndicats ou d'entreprises, est peu évoquée dans les formations initiales. Nous pensons qu'un éclairage particulier devrait être donné sur ce point.

- Intégrer dans les cours des focus sur la fonction de responsable ;
- Favoriser les initiatives au sein de collèges, de lycées afin que les jeunes prennent des responsabilités concrètes (vente, tenue de club de sport, organisation d'événements...);
- Favoriser l'engagement associatif.

Proposition 5 : Simplifier les contrats aidés dédiés aux jeunes

Mieux cibler les contrats aidés sur les jeunes les plus en difficulté et les recentrer sur les jeunes les plus éloignés de l'emploi

Proposition 6 : Créer des dispositifs de préparation à l'emploi auprès des missions locales

Les jeunes doivent convaincre leur futur employeur de leurs qualités. La première image est le premier examen de passage pour accéder à une seconde étape : l'entretien à proprement parlé.

Certains sont déjà exclus des processus de recrutement pendant cette première phase. Il s'agit notamment des personnes sorties du système scolaire sans emploi. Les acquis initiaux comportementaux peuvent être assez fragiles et les dérives rapides. Ceci constitue un vrai frein à l'emploi. Notre proposition est donc de :

- Créer une préparation d'accès à l'emploi ou à la formation, basé sur les principes de vie en société et le comportement.

PROPOSITIONS DU GROUPE B

Pour être « intolérant face à l'exclusion et ambitieux pour ceux qui ont atteint un haut niveau de qualification » cinq axes de propositions sont envisagés :

1. Réformer le système d'orientation de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur pour mettre en place un service unique du type « Agence nationale de l'orientation et de l'insertion des jeunes »

Engagés dans une période transitoire devant les mener à l'emploi, les jeunes expriment le besoin d'être éclairés dans leurs orientations. Les systèmes de soutien à l'orientation scolaire et professionnelle ne semblent aujourd'hui pas opérants : segmentation des services en fonction des publics, faiblesse du fonctionnement en réseau... Il s'agit donc de repenser le système d'orientation. L'enjeu consiste par conséquent à repenser les rôles et les liens entre l'ensemble des réseaux d'information existants (missions locales, réseau information jeunesse, orientation scolaire, ANPE, Assedic, Crous, etc.) afin de mettre en place un service unique de proximité destiné à informer et orienter les jeunes de la sortie du collège (15 ans) au premier emploi stable (CDI).

Ce service comprendrait :

- Une mission d'orientation dans le parcours scolaire, universitaire et professionnel ;
- Une mission de soutien, d'accompagnement et de suivi social et économique.

Cette réforme de fond entraînerait les aménagements suivants :

- Chaque jeune bénéficierait d'un service individualisé assuré par un conseiller référent qui ferait le lien avec d'autres professionnels : assistant social, psychologue, conseiller en économie sociale et familiale, etc.
- Élargir le recrutement des professionnels de l'orientation et adapter leur formation initiale en conséquence ;
- Définir un référentiel des métiers de l'orientation et de l'insertion des jeunes ;
- Assurer aux professionnels du secteur une formation continue sur les évolutions du marché du travail (nouveaux métiers, nouvelles compétences...) et impliquer dans le processus d'orientation des compétences additionnelles extérieures ;
- Mettre en place un observatoire de l'orientation : lieu unique regroupant tous les professionnels du secteur ainsi que l'information disponible à

destination des jeunes, de leurs parents et de tous les acteurs locaux concernés (élus, associations, partenaires sociaux...);

- Proposer un service d'accompagnement à l'orientation tout au long de la vie afin d'assurer un continuum (collégiens, lycéens, étudiants, salariés, retraités...);
- Identifier des temps et des lieux pour permettre aux jeunes de se construire progressivement un projet personnel (projets de vie, d'études, d'engagement, professionnel, ...) et se préparer aux mutations de la société (mobilité géographique, mobilité professionnelle, « société de l'apprenance »...);

Ce service serait par ailleurs chargé de la mise en œuvre de la couverture universelle d'émancipation de la jeunesse (proposition 4).

Plusieurs hypothèses de mise en œuvre de ce service d'information et d'orientation peuvent être envisagées. L'une d'entre elles pourrait consister à renforcer le rôle des missions locales (dont les missions se rapprochent le plus de celles que nous énonçons sans répondre complètement aux enjeux que nous ciblons) en leur confiant une mission de service public renforcée (avec des prérogatives élargies) et les dotant de moyens supplémentaires.

2. Mettre en place une politique volontariste concernant les 150 000 jeunes qui sortent chaque année sans qualifications professionnelles :

Pour y parvenir, plusieurs pistes d'action sont envisageables :

- Responsabiliser le système éducatif face au « décrochage scolaire » :
 - S'inspirer des méthodes efficaces déjà existantes en France (classes relais) et dans d'autres pays (Québec, attention portée aux élèves qui « décrochent »...);
 - Se donner des objectifs collectifs au niveau régional de réduction du nombre de jeunes sans qualification, mettre en place un dispositif de type « première chance » pour offrir à ces jeunes une formation qualifiante et une solution d'emploi en entreprise...
- Renforcer les moyens des missions locales.
- Soutenir, par les pouvoirs publics et les branches professionnelles, les structures d'insertion : chantiers d'insertion, GEIQ¹, entreprises d'insertion, associations intermédiaires...

¹ Groupement d'employeur par l'insertion et la qualification

Valoriser les hauts niveaux de qualification en s'attaquant au cas de l'université

L'université doit redevenir un lieu d'excellence aussi bien du point de vue de la recherche que des diplômes délivrés. Une stratégie possible consisterait à :

- Mettre en place une vraie démarche d'accueil des nouveaux étudiants pour faciliter leur intégration ;
- Rendre obligatoire les « conférences de méthode » dès la première année ;
- Développer la professionnalisation des formations universitaires par le biais de stages obligatoires, de la formation en alternance et de « modules de professionnalisation » préparant à la vie professionnelle ;
- Valoriser chaque formation universitaire sur le marché de l'emploi ;
- Reconnaître le parcours individuel de chaque étudiant au-delà des matières étudiées (engagement associatif...);
- Mettre en place des indicateurs publics sur le nombre d'étudiants universitaires embauchés chaque année.

Créer une couverture universelle d'émancipation de la jeunesse

Aujourd'hui, aucun système de filet de sécurité n'existe pour les jeunes dans leur parcours vers l'émancipation et l'autonomie. Les aides sont insuffisantes ou n'existent tout simplement pas :

- Les allocations familiales pour les jeunes sont versées jusqu'à leurs 20 ans (et ce sont les parents qui les perçoivent) ;
- Dans l'enseignement supérieur, le système de bourses n'empêche pas une partie des étudiants d'avoir à travailler pour financer leurs études ;
- Les jeunes de moins de 25 ans, sauf conditions particulières, sont exclus du RMI ;
- Les primo demandeurs d'emploi ne bénéficient pas d'indemnités de chômage ;
- Les 18-25 ans sont ceux qui profitent le moins des mesures redistributives (étude d'avril 2007 du Centre d'études de l'emploi).

Le système des aides sociales en direction des jeunes est donc à réformer et à réinventer, à travers la mise en place d'une couverture globale pour les jeunes. Cette couverture devra se déployer sur une période allant de la fin du collège à l'accès à un emploi stable. Il s'agit d'une couverture universelle valable pour tous les jeunes, mais avec un traitement individualisé et différencié prenant en compte la situation particulière de chaque jeune et le projet de vie auquel il aspire.

Cette couverture universelle doit s'accompagner de la définition d'un parcours d'insertion. Elle doit donc être pensée en lien avec le service d'orientation et d'insertion (développé dans la proposition 1). La couverture universelle doit prendre en compte les besoins économiques fondamentaux des jeunes en termes d'accès à l'emploi, au logement, à la santé, à l'éducation, à la culture, aux loisirs liés à ce parcours.

Un travail doit être mené pour définir les modalités de financement de cette couverture universelle d'émancipation des jeunes. Un grand nombre de rapports ont déjà été écrits sur ce sujet : « *Les dotations en capital pour les jeunes* » (Comité d'Analyse Stratégique - 2007), « *Jeunesse, le devoir d'avenir* » (Commissariat Général du Plan - 2001), « *Pour une autonomie responsable et solidaire* » (Commission nationale pour l'autonomie des jeunes 2002), « *Familles et insertion économique et sociale des adultes de 18 à 25 ans* » (rapport du CES - 2001). **Le groupe souhaite, à courte échéance une saisine du Conseil économique, social et environnemental de la République française avec audition de chacun de ces rapporteurs.**

Parmi les options possibles, l'une d'elles consisterait à engager une réforme fiscale qui aboutisse à une pleine reconnaissance sociale et citoyenne des jeunes. Une autre option pourrait être la mise en place d'un système de soutien financier favorisant l'égalité de chacun dans la poursuite des études et l'accès au premier emploi, cet objectif financier se traduirait concrètement par :

- Un accroissement du nombre de bénéficiaires des bourses étudiantes et de leur montant, à hauteur de 20 % ;
- Un élargissement de l'offre de prêt à taux 0 - garanti par l'État - à l'égard des jeunes étudiants ou débutants leur carrière professionnelle.

Favoriser la création d'activité par les jeunes

Trois pistes d'action sont privilégiées :

- Mieux faire connaître les dispositifs existants en faveur de la création d'activité ;
- Mettre en place des modules de formation à la création d'entreprise, tout au long du parcours scolaire ;
- Offrir un cadre juridique reconnu à la première phase d'accompagnement.

PROPOSITIONS DU GROUPE C

Comme cela a déjà été souligné dès les Premières Assises de la jeunesse, une bonne connaissance des métiers est nécessaire pour opérer des choix de formation pertinents.

- Nous proposons au sein des établissements scolaires et ce, dès le collège :
 - la tenue régulière de forum des métiers et de l'emploi ;
 - la création d'une matière de « professionnalisation » dédiée aux métiers et aux débouchés professionnels ;
 - la réhabilitation et la promotion des métiers manuels, et notamment des filières les plus prometteuses.

1. Pour les jeunes, il s'avère difficile de trouver un emploi stable, en particulier pour ceux n'ayant pas eu la possibilité de se former.

- Nous proposons la création d'un « chèque-formation » inversement proportionnel au nombre d'années d'études réalisées, qui serait crédité à l'entrée dans la vie active. Ce crédit « chèque-formation » serait calculé sur la base du coût moyen d'une année d'enseignement supérieur et cofinancé par l'État et l'employeur, voire les ASSEDIC si le détenteur du chèque est en recherche d'emploi.

Cette proposition vaut pour toute la durée du parcours professionnel.

2. L'université, et plus précisément les filières générales, ne permettent pas aux jeunes d'avoir une compétence professionnelle.

Dans le cadre des nouvelles missions que la loi Pécresse a confié à l'université (orientation et insertion des étudiants), nous proposons d'associer les entreprises au cursus de formation permettant ainsi l'acquisition de spécialisation (création d'Unités d'Enseignement spécifiques). L'Université conserve la formation générale nécessaire à tous.

3. Trop de jeunes quittent le système scolaire sans qualification. Néanmoins, ils restent toujours mineurs et l'Éducation Nationale a l'obligation morale de ne pas les abandonner.

- Nous proposons :
 - de mettre en place un suivi pour les élèves mineurs qui sortent du système scolaire sans qualification. Cela doit s'accompagner d'une prise en charge individuelle au sein des centres d'information et d'orientation ;
 - d'augmenter le nombre de places dans les filières fortement sollicitées, contraintes de refuser des demandes.

4. Le premier emploi s'accompagne de fait d'un manque d'expérience.

- Nous proposons de permettre à chaque jeune d'avoir un tuteur référent dans l'entreprise. La solution est de coupler une fin de carrière et l'embauche d'un jeune sur une période de formation.

5. L'accès à la vie active doit être aussi favorisé par la possibilité de créer une entreprise, source de nouveaux emplois.

- Nous proposons :
 - de sensibiliser à l'entrepreneuriat au cours de la formation ;
 - de promouvoir le guichet unique qui permet de simplifier et clarifier les procédures administratives pour la création d'entreprises ;
 - de permettre l'accès à un emprunt garanti par la collectivité.

6. Les associations peuvent aussi être un facteur d'embauche. Cependant, certaines d'entre elles n'ont pas les moyens de rémunérer correctement leurs salariés ou même d'embaucher.

- Pour celles-ci, nous proposons d'exonérer de cotisations sociales les emplois associatifs afin de permettre une rémunération suffisante, au même niveau qu'un autre emploi similaire.

ANNEXE N° 2 :
PROPOSITIONS DES GROUPE DE TRAVAIL
SUR LE LOGEMENT DES JEUNES

Le Groupe A vous propose de :

- Faire du logement des jeunes une grande cause nationale ;
- Créer une instance d'intermédiation entre bailleurs et locataires ;
- Dégager des moyens de financements dédiés à de nouvelles constructions ;
- Inciter fiscalement les propriétaires à louer à des jeunes ;
- Réduire les droits de mutation ;
- Encourager le développement de la colocation ;
- Développer l'hébergement contre services ;
- Optimiser l'occupation des logements non occupés temporairement ;
- Faire de la politique des transports un complément de la politique du logement...

Le Groupe B vous propose de :

Mettre en place un « Service public national de l'habitat » sous la forme d'un guichet unique, pour rendre effectif le droit au logement.

Ce Service aurait pour mission de :

- Procéder à un diagnostic de la situation quantitative et qualitative du logement sur un territoire donné ;
- Garantir équitablement une offre élargie de logements ;
- Adapter l'offre aux besoins et garantir la mixité sociale ;
- Évaluer régulièrement au niveau national l'efficacité et l'équité du dispositif ;
- Procéder au suivi des différents dispositifs pour un logement décent ;
- Mettre en place un plan contre le logement vacant ;
- Imaginer de nouvelles formules d'accession à la propriété ;
- Lutter contre la spéculation immobilière ;
- Améliorer les conditions d'accès à un logement...

Le Groupe C vous propose de :

- Promouvoir tous les systèmes de cautionnement garantis par l'État ;
- Développer et amender les Foyers de jeunes travailleurs ;
- Rendre obligatoire la production d'un pourcentage de logements destinés aux étudiants dans les agglomérations répondant à un certain nombre de critères ;
- Engager la construction massive de cités universitaires ;
- Instaurer un système d'accès à la propriété en leasing...

PROPOSITIONS DU GROUPE A

Introduction :

Les moins de 35 ans rencontrent des difficultés de plus en plus nombreuses pour accéder au logement. Le coût du logement s'est fortement élevé depuis 10 ans à la location comme à la vente, alors que c'est le plus souvent dans le parc privé que les jeunes trouvent à se loger. Il n'est pas aisé de trouver un logement abordable à distance raisonnable de son lieu d'études ou de travail.

Dans le même temps le chômage des jeunes s'est accru, la précarité des emplois s'est développée, faisant peser une incertitude croissante sur le niveau, la régularité de leurs revenus et leur capacité à financer un logement. Le sociologue Louis Chauvel souligne que les revenus des jeunes lors de leur entrée sur le marché du travail sont aujourd'hui moins élevés que ceux de leurs parents au même âge². Mais bien qu'ils constituent des freins majeurs, les difficultés d'accès au logement rencontrées par les jeunes ne se réduisent toutefois pas aux problèmes d'emploi ou de revenus.

L'évolution du parc immobilier et le traitement social du logement n'apportent pas aujourd'hui toutes les réponses.

L'offre de logement n'est pas très adaptée aux besoins des jeunes. Les logements neufs ou mis en chantier présentent souvent peu de petites surfaces - plus adaptées aux besoins d'une population en phase d'installation, appelée à la mobilité et moins riche - l'essentiel de la demande portant sur des T3/T4. Les logements existants sont chers, et la qualité n'est pas toujours à la hauteur d'attentes même minimales.

Les aides au logement, si elles ont évolué positivement, ne sont pas toujours suffisantes pour répondre à l'accroissement des prix à la location, notamment dans les grandes villes. Même les jeunes salariés d'une entreprise qui verse le 1 % logement ont très peu de chance d'obtenir un logement par cette voie, faute de constructions suffisantes.

Enfin, la nécessité d'envisager le logement des jeunes en liaison avec leurs autres lieux de vie (lieu des études, lieu de travail) suppose de se poser le problème du transport, alors que les lieux les mieux desservis sont également souvent les plus chers (centre ville ; par exemple)

Le groupe constate que le logement est un paramètre d'intégration sociale et de stabilisation majeur. Si les difficultés rencontrées actuellement constitue un réel problème d'autonomie, les jeunes restant plus longtemps chez leurs parents ou au sein du cercle familial, elles sont aussi porteuses de forts dommages collatéraux :

² Louis Chauvel, Le Destin des Générations.

- des temps de transport longs ont un impact négatif sur le bon déroulement des études ;
- les difficultés d'accès au logement sur certains bassins d'emploi freinent l'insertion professionnelle ;
- les difficultés à sortir du lieu d'habitation existant créent des sentiments de cloisonnement et de maintien dans des situations de dépendance.

Parmi les difficultés que rencontrent les jeunes dans l'accès à l'autonomie, le logement constitue donc l'un des principaux enjeux, tant sur un plan matériel que psychologique. Loin d'être un problème isolé pour les jeunes, il doit être considéré en liaison avec toutes les autres difficultés : emploi, précarité, pouvoir d'achat, éducation...

Au cours de ses travaux et des entretiens qu'il a menés avec des personnalités du monde du logement, le Groupe de Travail a beaucoup insisté sur trois éléments :

- l'État et les collectivités territoriales s'impliquent davantage dans le logement des jeunes;
- La faible visibilité donnée au problème du logement des jeunes au regard de son importance ;
- L'intérêt de se pencher sur les offres de logements alternatives visant notamment à maximiser les taux d'occupation du parc de logements existant.

Si le problème du logement a acquis une forte visibilité notamment du fait d'actions issues de la société civile (Fondation Abbé Pierre, association Droit au Logement (DAL) ou les Enfants de Don Quichotte), la situation des jeunes au regard du logement, avec ses spécificités, est moins reconnue.

Proposition 1 : Faire du logement des jeunes une grande cause nationale

Afin de marquer l'importance du sujet et de lui donner une visibilité, le Groupe propose que le logement des jeunes constitue dès 2009 une Grande Cause Nationale.

Au titre de cette initiative, devrait notamment être proposés :

- le lancement d'une enquête pluriannuelle sur la perception que les jeunes ont de l'accès au logement. Les résultats de cette enquête seront communiqués au Ministère du Logement afin de faciliter son action à destination des jeunes, au cours d'un point annuel officiel ;
- une mobilisation des collectivités territoriales : toutes les collectivités doivent élaborer un plan local pour l'habitat des jeunes.

Le Groupe de Travail a noté que les bailleurs étaient réticents vis-à-vis de la population jeune, considérée comme instable à la fois dans le temps et en termes de revenus, voire source de nuisances (bruits, craintes de dégradations). Cette mauvaise perception s'étend à la colocation. Ces freins à la mise en location doivent être levés en restaurant la confiance vis-à-vis des preneurs jeunes.

Proposition 2 : Créer une instance d'intermédiation entre les bailleurs et les locataires

Le groupe de travail propose de créer une instance intermédiaire entre les bailleurs et les jeunes locataires. Elle aurait pour objectif de faciliter la mise en location auprès des jeunes bailleurs, en offrant des services aux bailleurs ainsi que des garanties répondant aux réticences observées. Elle devrait par ailleurs veiller au maintien en état du logement vis-à-vis des deux parties. Son rôle inclurait :

- la présélection des locataires ou colocataires, auxquels elle ferait signer une charte de bonne conduite ;
- une offre de conciliation en cas de litige ;
- une surveillance de la qualité du logement
 - o participation à l'état des lieux d'entrée et de sortie ;
 - o surveillance de l'entretien des lieux ;
 - o en amont, attribution de crédits de rénovation / aménagement en vue de la mise en location, ainsi qu'une offre de conseil pour la réalisation des travaux.

Pour constituer une réelle garantie, cette instance devrait être cosignataire du bail. Ce point pourrait nécessiter des modifications du droit du logement qui devront être étudiées.

La structure et le statut de cette instance devront être définis. Deux solutions possibles :

- Elle pourrait être composée de représentants d'associations qualifiées, d'employeurs, de la Caisse d'allocations familiales... ;
- Les comités locaux pour le logement des jeunes, généralisés à tout le territoire, pourraient remplir cette mission.

Le groupe de travail a pris acte du peu de petites surfaces construites. Si ce constat appelle sans doute des modifications dans la politique de mise en chantier de nouveaux logements, le Groupe de Travail a identifié une source possible de financement de la construction de petites surfaces, se basant sur la faible mobilité des locataires dans le parc de logements sociaux.

Proposition 3 : Dégager des moyens de financements dédiés à de nouvelles constructions

Le groupe propose de favoriser la vente des logements sociaux à leurs locataires actuels, afin de dégager des moyens de financement qui seront expressément utilisées pour investir dans des constructions nouvelles de petites surfaces.

Pour les jeunes locataires de logements sociaux, cette proposition devrait le cas échéant leur permettre d'accéder à la propriété et de se constituer un patrimoine.

Proposition 4 : Inciter fiscalement les propriétaires à la location de leurs appartements à des jeunes

Une partie des revenus de la location pourrait être déduite de l'assiette fiscale du propriétaire.

Le groupe considère que cette proposition permettrait de libérer l'offre de logement vers les populations jeunes.

Proposition 5 : Réduire les droits de mutation

Le groupe propose de faciliter l'accession à la propriété, en réduisant les droits de mutation et les frais de notaire lors de l'acquisition d'un logement par des ménages jeunes.

Dans plusieurs pays, des offres de logement alternatives se sont développées. Si le succès observé est variable, le Groupe propose néanmoins, au vu de l'ampleur du problème de logement des jeunes, de développer ces offres en France dès maintenant, afin de mobiliser toutes les capacités inutilisées du parc locatif existant. Plusieurs systèmes ont été étudiés, qui font l'objet des propositions 5, 6 et 7.

Proposition 6 : Encourager le développement de la colocation

Le groupe propose de favoriser la colocation, système qui a l'avantage de répondre à un besoin de limitation des coûts de logement en mobilisant les capacités de financement de plusieurs personnes.

Ce doit être l'un des rôles de l'instance d'intermédiation déclinée dans la deuxième proposition. Elle serait alors chargée :

- du recensement des besoins ;
- de la sélection des colocataires ;
- de la gestion des vacances en proposant des remplaçants, afin de garantir au bailleur une continuité d'occupation ;
- de la couverture du risque de vacance vis-à-vis du bailleur et des autres colocataires. Si les colocataires devraient être considérés comme solidaires face à ce risque de vacance, la gestion pourrait également être assurée par un système d'assurance, utilisant par exemple une partie des allocations logement perçues par les locataires, mutualisant ainsi les risques entre tous les colocataires.

Par ailleurs, le Groupe constate le besoin de donner un statut juridique à la colocation, notamment au regard de la multiplicité des preneurs et de la rotation potentielle dans le temps.

Proposition 7 : Développer l'hébergement contre services

Le groupe propose d'encourager la location contre services. Elle consisterait en une mise en location non monétaire d'une surface à des jeunes en échanges de services rendus : courses, gardiennage, entretien... ou simple acte de présence. Cette offre revêt un intérêt notamment vis-à-vis de la population âgée non dépendante.

Là aussi, l'instance d'intermédiation déclinée dans la deuxième proposition pourrait se voir attribuer la gestion de ce type d'offres de logement : recensement des offres, présélection des candidats, conciliation en cas de litige...

Devront toutefois être exclus les services trop contraignants relevant soit d'une assistance professionnelle, soit d'un emploi : garde d'enfant dans la journée, aides périscolaires, aides à la personne pour des personnes dépendantes...

Proposition 8 : Optimiser l'occupation des logements non occupés temporairement

Le groupe propose de développer les offres de logement temporaire en exploitant les surfaces provisoirement inoccupées : résidences secondaires inutilisées, ventes en cours...

Elles pourraient notamment répondre aux besoins d'une population mobile comme les apprentis, stagiaires ou saisonniers dont la présence est par nature temporaire. Du fait de son caractère précaire, ce type d'offres de logement serait à des prix inférieurs aux prix de marché.

Le besoin de garanties élevées offertes au bailleur (charte de bonne conduite, visites régulières, surveillance de l'entretien notamment lors des départs) conduit le groupe à proposer que la gestion de cette offre de logement soit confiée à l'instance d'intermédiation déclinée dans la deuxième proposition.

Enfin, le groupe insiste sur la nécessité de faire le lien en transports entre les lieux de vie (emploi, études, habitat), tout en constatant que ce problème n'est pas spécifique à la population jeune.

Proposition 9 : Faire de la politique des transports un complément de la politique du logement

Le groupe propose :

- d'améliorer les transports entre les centres universitaires et les périphéries des villes universitaires pour faciliter l'habitat éloigné (moins cher) ;
- d'informer les étudiants sur les logements éloignés à prix inférieurs et sur les modalités de transport.

PROPOSITIONS DU GROUPE B

Proposition 1 : Mettre en place un service public national de l'habitat sous la forme d'un guichet unique

L'objectif est de rendre effectif le droit au logement. Pour ce faire, un établissement public national chargé d'une mission de service public de l'habitat à l'échelon territorial pourrait être créé pour réguler l'offre et la demande et satisfaire les impératifs suivants :

- Un toit pour tout le monde ;
- Un logement décent adapté aux besoins de chacun.

Cet établissement public prendrait la forme d'un guichet unique virtuel sur le plan national et d'une antenne unique regroupant tous les services du logement et de l'habitat au niveau local, et qui aurait pour missions de :

- **Procéder à un diagnostic** transparent et rendu public par les médias de la situation quantitative et qualitative du logement sur un territoire donné.
- **Garantir équitablement une offre élargie de logements par :**
 - le pilotage de la construction des nouveaux logements et la réhabilitation des plus vétustes ;
 - la création de nouveaux logements durables : démarche HQE, proximité des transports publics, des services publics, des commerces... ;
 - la construction de nouvelles cités universitaires comprenant une offre de logements adaptés aux besoins des étudiants, .et la rénovation des vieilles cités sans augmentation de loyer. Aujourd'hui, seulement 1 étudiant sur 13 a accès à une chambre universitaire. Les autres, s'ils ne sont pas aidés par leur famille, doivent travailler pour payer un loyer, et, de fait, hypothèquent leurs chances de réussite scolaire. Pour commencer, il faut rattraper le retard pris dans la construction de Cités U' prévu dans le plan Anciaux (En 2004, suite au rapport du député Anciaux, des engagements ont été pris par l'État vis à vis des étudiants : **Construction de 50 000 logements, rénovation de 70 000 autres** dans le parc locatif des CROUS, le tout sur 10 ans).

- **Adapter l'offre aux besoins et garantir la mixité sociale en :**
 - Accompagnant et fluidifiant les entrées et les sorties des logements d'urgence et sociaux afin de mieux répondre aux différentes étapes de la vie : étudiants, jeunes travailleurs, vie familiale, divorce... ;
 - Procédant à l'évaluation continue des critères d'accès aux logements sociaux pour garantir notamment à l'habitat social son rôle de transition sociale ;
 - veiller à ce que les pouvoirs publics locaux vérifient réellement les changements de situations des locataires du parc social afin de donner congé à ceux qui ne rentrent plus dans les critères d'attribution notamment financiers ;
 - Moduler la taxe d'habitation en fonction des ressources, voire du nombre d'occupants ?

- **Évaluer régulièrement au niveau national l'efficacité et l'équité du dispositif (et réfléchir à la construction de nouveaux dispositifs de financements, de nouveaux mécanismes de solidarité entre les territoires (péréquation financière...)...**
- **Procéder au suivi des différents dispositifs pour un logement décent en :**
 - Luttant contre les « marchands de sommeil » c'est-à-dire ceux qui exploitent et profitent de certaines situations de faiblesse : identification et inscription dans un fichier national, sanction pénale... ;
 - Suivant l'application de la loi SRU - pour les maires qui ne font aucun effort pour respecter la loi : mise sous tutelle par la préfecture de leur politique du logement ;
 - Rendant effectif le droit opposable au logement.

- **Mettre en place un plan contre le logement vacant par :**
 - L'optimisation des logements vacants publics et privés : transfert temporaire de l'usufruit de certains immeubles publics ou privés inoccupés depuis un certain temps et sous certaines conditions (encadrement juridique du transfert, démarche « gagnant-gagnant » pour le propriétaire et l'occupant...) ;
 - Des mesures de publicité pour dresser un état des lieux national et local des logements vacants... ;
 - Doublement de la taxe sur les logements vacants et application aux locaux professionnels publics et privés ;
 - Application de la loi de réquisition de 1945.

- **Imaginer de nouvelles formules d'accèsion à la propriété :**
 - Imaginer un dispositif du type « locataire-accédant » permettant au locataire de se constituer un patrimoine immobilier au prorata temporis de son occupation. Ce dispositif pourrait être mutualisé d'un point de vue financier par l'État, les collectivités territoriales, les systèmes coopératifs ou mutualistes... ;
 - Redonner à la Caisse des dépôts et Consignation sa mission d'accompagnement à l'accèsion à la propriété pour les publics au pouvoir d'achat modeste ;
 - Supprimer le système de la caution solidaire pour les primo accédants (étudiants, jeunes actifs, couples divorcés...).

- **Lutter contre la spéculation immobilière**
 - Les loyers ont atteint des sommets inégalés : nous demandons donc un resserrement de l'encadrement des loyers pour donner un peu « d'air » aux locataires.

- **Améliorer les conditions d'accès à un logement**
 - Le cautionnement solidaire (GRL) doit s'appliquer à tous et remplacer les cautions actuelles. De plus, pour ne pas être une simple garantie des loyers chers, cette mesure doit être conditionnée à un contrôle des loyers ;
 - Une limitation simple et claire des pièces justificatives qu'un bailleur peut demander à un candidat. Il doit être formellement interdit au bailleur d'outrepasser ses droits en exigeant plus de papiers que nécessaire.

PROPOSITIONS DU GROUPE C

- 1) **La caution est le passage obligé pour toute personne souhaitant accéder à un logement et en constitue le premier frein.**
 - Nous proposons la promotion auprès du grand public (bailleurs, jeunes...) de tous les systèmes de cautionnement garantis par l'État (pass GRL).
- 2) **Les jeunes actifs sont souvent confrontés à de grandes difficultés d'hébergement.**
 - Nous proposons :
 - de créer plus de Foyers de Jeunes Travailleurs, afin d'augmenter leur capacité d'accueil.
 - d'allonger la durée d'occupation.
 - de généraliser l'implantation de ces Foyers de Jeunes Travailleurs sur tout le territoire national.
- 3) **Les étudiants, y compris les plus prioritaires, n'ont pas toujours accès au logement universitaire.**
 - Il convient de distinguer la nécessité de répondre aux besoins de la population étudiante de la question du logement social. Toutefois, à l'instar de ce qui est prévu par l'article 55 de la loi SRU pour le logement social, la production d'un pourcentage de logements destinés aux étudiants devrait être rendu obligatoire dans les agglomérations répondant à un certain nombre de critères à définir ;
 - Nous proposons aussi la construction massive de cités universitaires en fonction des besoins géographiques pour favoriser le plus grand nombre d'étudiants et le plafonnement du prix au mètre carré du logement universitaire en fonction de la moyenne nationale de celui du logement social.
- 4) **Pour faciliter l'accès à la propriété des jeunes entrés dans la vie active,**
 - Nous proposons un système d'accès à la propriété avec possibilité de paiement progressif mensuel sur la base d'un prêt à taux fixe (leasing).

ANNEXE N° 3 :
PROPOSITIONS DES GROUPE DE TRAVAIL SUR
« LES JEUNES ET LE MONDE DE DEMAIN »

Le Groupe A vous propose de :

- Rendre les jeunes de plus de 18 ans éligibles à toutes les fonctions ;
- S'assurer de la consultation des jeunes, des lycéens, des étudiants, lors de chaque grande consultation locale ou nationale ;
- Simplifier le dispositif actuel du volontariat civil, le rendre lisible et le promouvoir auprès des jeunes ;
- Instituer un dispositif de contributions fiscales et de cotisations sociales variables selon l'âge du contributeur ;
- Donner un éclat à la Journée de l'Europe ;
- Mettre à disposition de la population dans chaque mairie une information synthétique sur l'état de l'environnement et les risques naturels locaux ;
- Promouvoir le Programme des Nations Unies sur l'environnement (PNUE) ou créer une Organisation mondiale de l'environnement ;
- Créer un forum permanent sur les innovations technologiques pour l'environnement et la santé dans le cadre de la Cité des Sciences et de l'Industrie.

Le Groupe B vous propose des mesures qui favorisent la participation des jeunes à la vie démocratique, en :

- Développant les organisations de jeunes en France ;
- Renforçant la place des jeunes au sein du Conseil économique, social et environnemental de la République française et des CESR ;
- Instaurant un véritable statut de l'élu politique, syndical et associatif ;
- Harmonisant les dispositifs existants pour aboutir à un service civique universel...

Le Groupe C vous propose de :

- Rendre le vote obligatoire, avec reconnaissance du vote blanc ;
- Permettre le recours au referendum national d'initiative populaire ;
- Rendre plus interactifs les cours d'éducation à la citoyenneté ;
- Créer un statut pour les étudiants et les lycéens dans des instances exécutives associatives et syndicales au sein de l'Université et du lycée ;
- Limiter les mandats nationaux dans leur durée comme dans l'âge de ceux qui les exercent ;

- Renforcer l'Éducation à l'Europe ;
- Créer des partis politiques conformément au droit communautaire avec présentation d'une liste unique à l'échelle européenne ;
- Développer le droit social européen (entreprises, sécurité sociale...) ;
- Créer une représentation « jeunes » au sein du troisième collège des CESR...

PROPOSITIONS DU GROUPE A

Grâce aux progrès scientifiques, l'espérance de vie s'est développée. Ainsi en France, près d'une personne sur deux qui est née en 2000 devrait atteindre l'âge de 100 ans. Ces perspectives ouvrent des opportunités de longue vie aux jeunes classes d'âge. La qualité de leur vie dépendra du monde de demain dans lequel elles vivront.

Pour que ce monde soit hospitalier, les jeunes doivent avoir la capacité de le définir par des choix politiques. Ces choix doivent garantir le développement d'une société ouverte, solidaire et équitable pour les individus. Au niveau international, les choix démocratiques doivent permettre aux peuples de coopérer pour mener des actions d'intérêt commun.

Dans le domaine des droits politiques et sociaux, un édifice a été construit en France et en Europe depuis plusieurs siècles. Leur préservation et leur développement sont à assurer. En revanche, l'affirmation et le respect des droits environnementaux constituent aujourd'hui un domaine d'action relativement nouveau et prioritaire. En effet, la dégradation de l'environnement constitue un danger pour la qualité et même la durée de la vie. Cette détérioration de l'environnement résulte de l'utilisation des ressources naturelles de grande ampleur. La combustion des hydrocarbures, la modification des espaces naturels, l'utilisation massive de molécules dans l'agriculture et l'industrie affectent les grands équilibres naturels : cycle du carbone, de l'eau, diversité des espèces vivantes.

Le changement climatique représente le principal risque qui pèse sur l'environnement. Par son rythme et son ampleur, le réchauffement de la planète peut faire apparaître de nouvelles zones désertiques, faire disparaître des terres par la montée du niveau des mers, être à l'origine de phénomènes climatiques intenses : pluies torrentielles, tempêtes. La réduction de la biodiversité représente une autre menace pour les grands équilibres naturels. Selon les spécialistes des mesures d'urgence doivent être adoptées dans les prochaines décennies.

Les jeunes qui sont appelés à vivre plusieurs décennies doivent veiller à cette mobilisation afin que leurs droits environnementaux soient préservés, au même titre que leurs droits politiques et sociaux.

Proposition 1 : Permettre aux jeunes de plus de 18 ans de pouvoir être éligibles à toutes les fonctions afin notamment de les inciter à s'engager dans l'action publique

En France, les jeunes deviennent des adultes majeurs à l'âge de 18 ans. Ils peuvent alors voter, passer le permis de conduire, être gérant d'une entreprise... Dans un but de cohérence, toutes les fonctions électives : maires, députés, sénateurs devraient leur être accessibles. Cette évolution aurait un impact psychologique et symbolique. Les jeunes seraient davantage incités à prendre des

responsabilités. Ils seraient appelés dès leur majorité à être des acteurs de la vie politique et pas seulement des électeurs. La politique n'est pas réservée à des personnes expérimentées disposant d'une aisance matérielle. Pour augmenter les chances des jeunes d'être élus, le nombre de conseillers municipaux pourrait être accru dans les grandes villes, notamment dans des conseils de quartier et d'arrondissement.

Proposition 2 : Lors de chaque grande consultation locale ou nationale s'assurer de la consultation des jeunes, des lycéens, des étudiants

Des consultations locales ou nationales sont organisées sur de nombreux sujets : évolution des régimes des retraites, mesures à prendre pour la sécurité routière, pour l'environnement... Ces consultations sont généralement ouvertes aux représentants des entreprises, aux syndicats des salariés, aux syndicats professionnels, aux associations spécialisées et représentatives... Ces organisations doivent proposer un accueil et donner toute leur place à toutes les générations dans leur mode de fonctionnement et de responsabilité. Pour s'assurer d'une prise en compte d'avis plus large, il faudrait associer aux consultations un panel représentatif de lycéens, d'étudiants, de jeunes travailleurs. La généralisation des consultations sur internet permettrait d'offrir une possibilité à l'ensemble de la population donc aux jeunes de s'exprimer.

Proposition 3 : Simplifier le dispositif actuel du volontariat civil afin de le rendre lisible pour assurer sa large promotion auprès des jeunes

Des jeunes souhaitent s'engager dans des activités d'intérêt général mais ne savent pas dans quel domaine ni dans quelle organisation le faire. La diversité des types de volontariat et des statuts de volontaire contribue à la méconnaissance de ce dispositif tant de la part des jeunes que des organismes d'accueil. La simplification et la publicité du volontariat civil permettraient de répondre aux besoins de nombreux jeunes.

Proposition 4 : Instituer un dispositif de contributions fiscales et de cotisations sociales variable selon l'âge du contributeur

Les finances publiques servent à assurer le financement de biens et services d'intérêt général et à assurer une solidarité entre les générations et les personnes ayant des moyens différents.

Il s'avère que des budgets publics sont votés en déficit pendant de nombreuses années successives ce qui aboutit à un endettement public élevé. Les dépenses effectuées ne servent pas toujours à investir dans des biens durables. Les jeunes générations risquent donc de rembourser des dettes apparues à la suite de dépenses qui ne leur ont pas bénéficié.

De même pour les régimes de retraite ou d'assurance maladie des iniquités risquent d'apparaître. Une classe d'âge bénéficie d'une période de cotisation courte et à des taux peu élevés alors qu'une autre classe d'âge risque de cotiser beaucoup plus longtemps et avec des taux plus élevés. La contribution au remboursement de la dette publique et aux financements sociaux devrait être

différenciée en fonction de l'âge du contributeur. Actuellement la contribution devrait augmenter avec l'âge des personnes pour tenir compte de l'endettement passé et selon un calcul qui prendrait en compte l'ensemble de leurs revenus.

Proposition 5 : Donner un éclat à la journée de l'Europe qui serait une occasion de fêter le projet commun d'Union européenne et d'informer sur ses actions et programmes

La construction européenne a apporté de multiples effets bénéfiques aux européens : liberté de circulation des personnes, des biens et des services, coopération internationale pour la paix ...

Pourtant ces actions positives sont peu connues. Il n'est pas rare que les politiciens imputent à tort aux institutions européennes des difficultés internes sur les plans économiques et sociaux. Cette attitude, fort répandue, a des effets catastrophiques. Il est donc nécessaire de mieux faire connaître la construction de l'Union européenne qui demeure un modèle de coopération entre les peuples.

La journée de l'Europe permettrait de créer une prise de conscience et d'informer les citoyens. Le président de la Commission européenne ferait au Parlement de Strasbourg un discours sur le bilan annuel de l'Union et sur les projets en cours. Ce discours serait diffusé par toutes les télévisions européennes. Le drapeau européen serait hissé sur les bâtiments publics, l'hymne européen serait joué sur les places publiques. Cette journée serait festive et permettrait également de faire connaître les grandes réalisations issues de la coopération entre les pays : agence spatiale, grands projets d'infrastructures et de développement durable, ...

Proposition 6 : Mettre à disposition de la population dans chaque mairie une information synthétique sur l'état de l'environnement et les risques naturels locaux

Afin de vivre dans un environnement sain, sûr ou sécurisé, la connaissance des milieux naturels et de leur état est indispensable. En effet, les phénomènes naturels ou les pollutions peuvent s'avérer particulièrement destructeurs. Les canicules, tremblements de terre, éruptions volcaniques, tsunamis, ouragans, inondations, pollutions de l'air ou de l'eau sont à l'origine de destructions matérielles et de pertes de vies humaines. Afin de limiter les dégâts causés et les risques encourus, les systèmes de prédiction et de protection sont essentiels au niveau local.

Les mairies auraient l'obligation de communiquer un tableau sur l'état de l'environnement qui servirait de base pour la définition d'actions. Ce tableau délivrerait des informations sur l'état de l'environnement local : risques naturels, qualité de l'air, qualité de l'eau de pluie, des rivières, des lacs, de la mer...

Ce tableau inciterait les communes et les citoyens à prendre des mesures pour éviter les dégradations de leur cadre de vie, le reconstituer ou l'améliorer.

Proposition 7 : Promouvoir le Programme des Nations Unies sur l'environnement (PNUE) ou créer une Organisation mondiale de l'environnement

L'évolution de l'environnement constatée au niveau mondial : réchauffement climatique, perte de la biodiversité, désertification risque de compromettre l'avenir des générations futures. Des catastrophes naturelles peuvent même s'avérer apocalyptiques.

Pour prévenir ces risques, il apparaît utile de promouvoir le Programme des Nations Unies pour l'environnement ou de créer une Organisation mondiale de l'environnement qui aurait pour première mission d'informer l'ensemble de la population sur l'état de l'environnement mondial. Un tableau serait publié chaque année pour délivrer les informations suivantes : évolution du climat (températures minimales et maximales, moyennes mensuelles et annuelles, pluviométrie, niveau des vents par grandes zones), qualité de l'air par grandes zones, qualité de l'eau de pluie, des rivières, des lacs, de la mer par grandes zones, risques sismiques : tremblements de terres, tsunamis, volcanisme, état de la biodiversité animale et végétale par grandes zones.

Le PNUE pourrait définir des ressources naturelles à préserver, créer des zones de protection du patrimoine naturel mondial et élargir le devoir d'ingérence à un devoir d'ingérence écologique.

Proposition 8 : Créer un forum permanent sur les innovations technologiques pour l'environnement et la santé dans le cadre de la Cité des Sciences et de l'Industrie

La création d'un forum à Paris permettrait aux innovateurs (chercheurs, industriels) de présenter les meilleures technologies disponibles dans les domaines de l'environnement et de la santé. Par exemple, les véhicules consommant le moins de carburant ou utilisant les batteries les plus performantes, les matériaux les plus isolants, les médicaments les plus efficaces seraient présentés. Cette présentation valorisante et accessible à un très large public, grâce à la présence du forum sur internet, favoriserait une rapide généralisation des innovations. Les populations se rendraient compte des gains réalisables pour eux-mêmes et pour la collectivité. La publicité faite aux innovations stimulerait la créativité.

Proposition 9 : Demander à l'ONU, à travers le PNUE, de définir des droits d'usage des ressources permettant à chaque citoyen du monde d'avoir un comportement durable

À la suite de différentes études, il est possible de définir un niveau d'accès durable aux ressources pour chaque habitant de la planète. Le PNUE pourrait être en charge de ce travail. Ainsi il définirait pour chaque habitant un niveau d'émissions de CO₂, de poissons consommables, de bois rares utilisables...

Un usage solidaire des ressources est également concevable. Dans le cas des espèces de poissons, ces dernières représentent parfois les ressources de protéines les plus accessibles pour des populations de pêcheurs ayant peu de revenus. Des citoyens du monde disposant de substituts plus accessibles renonceraient volontairement à ces ressources pour ne pas mettre en danger les espèces ou évincer l'accès à des populations aux revenus moins élevés. Cette évolution pourrait se produire par exemple pour le thon. De même, les populations ayant peu utilisé leurs ressources de charbon et ayant des revenus peu élevés pourraient utiliser prioritairement cette source d'énergie.

PROPOSITIONS DU GROUPE B

Les jeunes sont généralement exclus des lieux de concertation et de décision. Pourtant, les jeunes manifestent régulièrement leur volonté de prendre en main leur destinée. Cortèges de manifestants pour contester le projet de loi relative au CPE, mobilisation massive lors des élections présidentielles du printemps 2007 : autant d'indices qui illustrent la volonté des jeunes de participer à la vie de la cité. Reste que ces vellétés ne trouvent pas de prolongement au sein des espaces qui structurent la démocratie française. L'enjeu réside par conséquent dans la mise en œuvre de propositions qui favorisent la participation des jeunes à la vie démocratique.

Proposition 1 : Développer les organisations de jeunes en France

Les organisations de jeunes sont entendues comme des organisations syndicales, politiques ou associatives dirigées et animées par des jeunes³. Le développement de ces organisations passe par une valorisation de leurs spécificités et de leurs contributions à la formation de futurs cadres des corps intermédiaires.

Pour ce faire, il convient de travailler sur la reconnaissance spécifique des organisations de jeunes, à travers :

- L'attribution de fonds particuliers et de locaux où exercer leurs activités.
- Le soutien à la formation des jeunes cadres dans les partis politiques, syndicats et associations.
- La mise en place de mesures législatives ou réglementaires incitatives à l'engagement des jeunes.
- L'aide et l'accompagnement d'organisations locales de jeunes dans une structuration nationale. Nous soulignons par là le rôle essentiel des réseaux et des fédérations dans le soutien des initiatives locales et régionales.
- Le lien renforcé entre ces organisations et la vie associative dans son ensemble.
- L'effort de communication publique sur les associations existantes afin d'inciter les jeunes à s'y engager.
- L'association par les pouvoirs publics des jeunes au processus de décision concernant la jeunesse.

Proposition 2 : Renforcer la place des jeunes au sein du Conseil économique, social et environnemental de la République française et des CESR

³ La limite d'âge étant fixée à 30 ans.

- Les jeunes sont porteurs d'une culture nouvelle et de problèmes nouveaux qui apparaissent clairement lors des Assises nationales de la jeunesse.
- Une mesure « clé » est de permettre aux jeunes d'être réellement présents au sein des instances en mesure de préparer le monde de demain telles que le Parlement, le Conseil économique, social et environnemental de la République française, les CESR. Sans tomber dans le « groupe jeune » du Conseil économique, social et environnemental de la République française, cette volonté doit passer par une plus forte représentation des jeunes dans les groupes du Conseil économique, social et environnemental de la République française.
- Cela doit passer par :
 - Une plus forte représentation des jeunes dans les délégations des organisations syndicales et associatives siégeant au sein du Conseil économique, social et environnemental de la République française et des CESR.
 - La participation des organisations de jeunes dans les différents collèges qui composent le Conseil économique, social et environnemental de la République française et des CESR.
 - Une place plus importante accordée au monde associatif dans le Conseil économique, social et environnemental de la République française et les CESR.

Proposition 3 : Instaurer un véritable statut de l'élu politique, syndical et associatif.

Les jeunes, comme d'autres catégories de la population, sont trop peu présents dans les instances démocratiques représentatives et au sein des instances dirigeantes des corps intermédiaires. Afin de permettre à un maximum de citoyens, quels que soient leurs conditions de revenus, d'accéder à des responsabilités, nous souhaitons examiner la possibilité d'instaurer un statut de l'élu politique, syndical et associatif. Cela constituerait un levier pour favoriser la prise de responsabilités des jeunes et dynamiser notre démocratie.

Ce statut devrait prendre en compte :

- Des conditions de rémunération pendant l'exercice du mandat (notamment pour les maires et adjoints des petites communes et des villes moyennes).
- L'instauration d'une période de « mise à disposition » pendant lequel l'élu est soumis à cotisations sociales afin d'avoir la possibilité d'ouvrir des droits (retraites, assurance-chômage...).
- Un retour facilité vers l'emploi : VAE, droit à la formation, couverture sociale/droits Assedic.

- Une limitation du cumul des mandats dans le temps et dans les fonctions exercées par exemple, pas plus de deux mandats consécutifs, un mandat unique pour les parlementaires, les présidents des conseils régionaux et les maires des grandes villes...

Ces recommandations, qui doivent prévaloir pour les élus de la République, doivent également amener les associations, les syndicats et les partis politiques à interroger leurs propres règles de gouvernance.

Proposition 4 : Harmoniser les différents dispositifs existants pour aboutir à un service civique universel

L'idée d'un service civique, volontaire ou obligatoire, a fait son chemin chez les responsables politiques ces dernières années. Les débats sur son contenu, ses formes comme sur ses finalités, soulèvent une vraie question politique sur le projet que se donne la société en instaurant ce service. Il ne peut pas être la solution à tous les maux de la jeunesse. Il doit être avant tout un outil d'émancipation et d'autonomie des individus en même temps qu'une chance pour la société.

En instaurant un service civique universel, la volonté est de proposer des cadres pour favoriser l'engagement de tous, tout en veillant à donner un sens civique à cette expérience. Ce service pourrait trouver toute sa cohérence en étant associé au service d'orientation et d'insertion comme un des outils d'émancipation des jeunes.

La méthode consisterait à **élaborer une loi cadre** qui définisse le sens d'un service civique universel, qui crée les cadres de sa mise en œuvre et qui harmonise les dispositifs déjà existants. Toutes les possibilités sur la forme que peut prendre ce service civique universel doivent être étudiées notamment en évaluant les expériences déjà existantes (volontariat par exemple). Ce service civique devra pouvoir valoriser des engagements que les jeunes vivent déjà (en les considérant comme une part du service par exemple). Les organisations de jeunes devront être associées au travail d'élaboration de cette loi cadre.

PROPOSITIONS DU GROUPE C

1. Compte tenu des abstentions trop massives lors des différentes élections,

- Nous proposons de :
 - rendre le vote obligatoire avec reconnaissance du vote blanc.
 - pouvoir recourir au referendum national d'initiative populaire.
 - rendre plus interactifs les cours d'éducation à la citoyenneté par l'intervention d'élus, de syndicalistes, d'associations....

2. La conciliation d'une vie étudiante et lycéenne est difficilement compatible avec l'exercice de responsabilités associatives ou syndicales.

- Nous proposons la création d'un statut pour les étudiants et les lycéens dans des instances exécutives associatives et syndicales au sein de l'Université et du lycée visant à aménager des ressources, des horaires et donnant droit à une valorisation pédagogique

3. Pour favoriser le renouvellement des générations en politique,

- Nous proposons la limitation des mandats nationaux dans leurs durées comme dans l'âge de ceux qui l'exercent.

L'avis est partagé sur le cumul des mandats nationaux et locaux. Pour certains, le mandat unique national permettrait de concourir à cet objectif.

4. Près de 80% du droit appliqué dans les États membres est d'origine européenne. 57 % des Français se sont abstenus de voter aux élections européennes du 13 juin 2004.

- Nous proposons de :
 - renforcer l'Éducation à l'Europe en faisant connaître les programmes européens dans le cadre de l'éducation civique.
 - créer des partis politiques conformément au droit communautaire avec présentation d'une liste unique à l'échelle européenne.
 - développer le droit social européen (entreprises, sécurité sociale...)

5. Pour pérenniser la prise en compte de la parole des jeunes au sein du Conseil économique, social et environnemental

- Nous proposons de créer une représentation «jeunes» au sein du troisième collège des Conseils économiques et sociaux régionaux.

ANNEXE N° 4 :
REACTIONS ET QUESTIONS ECRITES DU PUBLIC
DES 2^{èmes} ASSISES NATIONALES DE LA JEUNESSE
DU CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

AVERTISSEMENT :

- Toutes les questions et observations écrites, formulées au cours des 2^{èmes} Assises nationales de la jeunesse sont ici reproduites.
- L'ordonnancement de ces contributions a fait l'objet d'un regroupement par grands sujets abordés. Il relève de la seule responsabilité de l'éditeur de ces actes.
- Les questions et observations écrites sont restituées dans leur formulation originale, sous réserve de la lisibilité de l'écriture manuscrite de leurs auteurs.

« L'EMPLOI DES JEUNES »

- **Nordine Lazeregue**, rapporteur des 2^{èmes} ANJ du CES

Dans le groupe B, avait été soulevée l'idée de créer un indicateur public qui révélerait l'évolution du recrutement des jeunes issus de l'université et que les entreprises cotées feraient figurer dans leur bilan social.

Cette suggestion nous avait été proposée par Hervé SERIEYX qui était notre grand témoin.

- **Loïc Jaegert**, Conseil national de la jeunesse

Quels que soit le mode et le type de formation, il s'agit de mettre en place des grilles de savoirs et de connaissances à acquérir, ainsi qu'un descriptif de leur mise en pratique, de leur mise en situations, par le développement des compétences.

Il s'agit, au sein de tous les cursus, de développer la prise d'initiative et la recherche d'autonomie qui mènent finalement à la compétence.

Concrètement, il s'agit de développer des tuteurs référents par branche et secteur d'activités, de sensibiliser à l'entrepreneuriat, de simplifier les procédures administratives pour la création d'entreprise, de créer des fondations d'insertion, des pépinières, des plates-formes investisseurs-créateurs.

- **Un participant**

Vision particulièrement fautive de l'université dans les propositions.

- Quelle place pour la réorientation du travailleur dans ce système pro ?
- Comment garantir la dualité formation/recherche ?
- Quelle implication de l'entreprise dans cette vision de formation ?

- **Un participant**

Articulation entre le vertical et l'horizontal :

- 80 % des financements des missions locales viennent du terrain. Pourquoi vouloir tout piloter par le haut ?
- Pourquoi les expériences de terrain ne sont-elles pas connues et partagées ? Expérience des comités locaux d'aide aux projets en région Nord-Pas-de-Calais depuis 1982.

- **Un participant**

L'Association « Le café de l'avenir » organise des rencontres entre jeunes diplômés en recherche d'emploi et professionnels de l'entreprise :

- Quels moyens, quels dispositifs pour les diplômés et surdiplômés qui ont passé 5, 6, 7 ans à l'université et qui sont en constat d'échec ?
- Comment mettre fin à cet énorme gâchis ?

- **Un participant**

Il a été question d'un « service public de l'orientation ». Mais celui-ci existe déjà, comme on peut le voir dans les universités et les lycées, avec les CIO.

Le problème vient plutôt du financement de ce service public, dont le manque de fonds empêche la pleine utilisation par les jeunes. Dès lors, il convient de s'interroger quant au financement de ce service public de l'orientation, de sa nature comme de sa qualité. De même, dans les lycées, le nombre de conseillers-psychologues d'orientation ne cesse de baisser, comme le nombre de postes dans l'Éducation qui, depuis 7 ans maintenant, est en baisse constante. Du coup, il me semble que ces Assises nationales de la jeunesse doivent pointer la nécessité d'un réinvestissement massif de l'État dans les services de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de l'orientation.

- **Un participant**

- Y aurait-il un plafond maximum pour l'allocation remboursable proposée par un groupe préparatoire ?
- Cela serait-il une forme de substitution au prêt étudiant ?

- **Un participant**

Le recours à des formes d'emplois atypiques est-il une solution ? Qu'en est-il de la flexibilité ? Quelle forme de flexibilité est la plus adaptée ? Pourquoi ?

- **Un participant**

Vous voulez développer les stages pendant les études. Cependant, avec la gratification des stages, certains étudiants, sous la pression des entreprises, doivent couper leurs conventions (donc pas de gratification) et cela crée des inégalités entre les étudiants boursiers et les autres.

(Je précise que je suis étudiante en 1ère année d'éducateur spécialisé et que les stages sont obligatoires pour valider mon année).

- **Francis Lécuse**, CESR Nord-Pas-de-Calais

1) Maturité, pertinence, réalisme et utopie des propos tenus ce matin.

2) Dans un contexte de coupes sombres des moyens humains et économiques de l'État (RGPP) : Qui fait quoi ? Qui paye quoi ?

Les collectivités territoriales (Régions et Conseils généraux) n'ont pas encore pris en charge ce désengagement de l'État (école, santé, emploi, logement...).

Le risque : renforcer les inégalités.

- **Un participant**

Le chèque-formation inversement proportionnel à la formation initiale ne risque-t-il pas de minimiser l'importance de la formation initiale ?

Ce serait un grave danger puisque, sans nier l'utilité de la formation tout au long de la vie, toutes les études montrent les difficultés qu'ont celles et ceux qui ont commencé à travailler jeunes, à s'engager dans une formation complémentaire.

- **Jérôme Boesch**, ATD Quart Monde (Lille)

Pouvez-vous expliquer le chèque formation ? À qui s'adresse t-il ? Pourquoi un jeune déscolarisé doit-il attendre un an avant de pouvoir bénéficier d'un suivi par la mission locale ?

- **Un participant**

La proposition de permettre aux jeunes de définir leur orientation professionnelle au seul regard des débouchés ne paraît pas pertinente.

Laissons aux jeunes la capacité d'imaginer leur avenir sans la pression d'une intégration à tout prix.

Il est nécessaire de permettre un cadre sécurisé où les jeunes peuvent tester, imaginer et définir un projet professionnel : un cadre financier via une couverture, un cadre d'accompagnement pour des structures d'économie sociale et un cadre de réflexion collectif.

- **Benoît**, étudiant

Quels sont les outils pour reconnaître et valoriser les compétences des jeunes, et notamment ceux issus d'une formation universitaire ?

- **Un participant**

Dans les propos du groupe préparatoire A, on entend que les jeunes ne veulent pas qu'on décide à leur place, mais qu'ils aimeraient - et ça semble légitime - faire des choix, accéder à des responsabilités, dès le collège, dès le

lycée, développer des capacités d'initiative. Cela commence logiquement par choisir sa filière.

C'est pourquoi, comme il a très bien été souligné, éclairer des choix semble largement préférable à décider à la place des jeunes.

Dans ce contexte, la proposition de réguler l'entrée à l'université - qui plus est en fonction de débouchés fluctuants - ne semble-t-elle pas décalée ?

- **Gaël**, ATD Quart Monde (Lille)

Pourquoi réfléchir à ce projet ? À quoi servez-vous ?

- **Guillaume Culorier**, ATD Quart Monde (La Flèche)

Les responsabilités des jeunes en associations, collèges et lycées existent déjà et je ne vois pas comment on pourrait créer d'autres clubs associatifs et des responsables.

- **Un participant**

Si le jeune essaie d'aller seul à la mission locale mais qu'il n'arrive pas à y aller par lui-même, y aurait-il un moyen d'accompagnement du jeune ?

- **Géraldine Miralles**, Confédération Force ouvrière

L'amélioration de la protection sociale étudiante ? Cette piste n'a pas été évoquée il me semble : favoriser les conditions de vie pour améliorer les études (soins, pouvoir d'achat ; ...).

La sensibilisation à l'orientation dès le collège et au monde du travail. Qui ? Professionnels extérieurs ? Professeurs eux-mêmes ?

Agence ou Service public de l'orientation et de l'insertion :

- Définition des rôles par rapport aux autres structures ?
- Compétence et financement : régions ? départements ? communes ?

- **Question pour le groupe B**, à l'attention de Julie Coudry

Pouvez-vous préciser la notion de « couverture universelle d'émancipation de la jeunesse » ?

On a l'impression que cela s'apparente à une garantie pour tous les étudiants, sans condition (salaire pour les jeunes).

Dites-moi que ce n'est pas ça !

- **Un participant**

Vous désirez, entre autres, améliorer la relation entre étudiant en université et monde du travail (les entreprises). Le monde du travail se concentre-t-il uniquement sur les entreprises ?

Pouvons-nous donc sous-entendre qu'on tente d'amener les étudiants vers les entreprises ?

- **Dominique Auvigne et Nicolas Richard**, professeurs au lycée Jean Macé de Vitry-sur-Seine (94)

Oui, il faut des statistiques fiables sur les débouchés des filières (temps moyen d'embauche/1er salaire, etc.)

Oui, les lycées doivent obligatoirement tenir un album de suivi sur leurs élèves, sorte de carnet d'adresses !

Nous faisons ça avec nos petites mains, et nous attendons un soutien depuis 10 ans !

Soyons clairs, les filières STG et professionnelles sont aujourd'hui remplies par « défaut », avec les moins bons élèves.

- **Dominique Auvigne**, professeur de sciences économiques et sociales au lycée Jean Macé de Vitry-sur-Seine (94)

Il ressort des propos tenus au cours de cette matinée que le rôle des enseignants vis-à-vis de l'emploi a été complètement occulté.

Pourtant, nous « coachons » les élèves ou les étudiants. Comment intégrez-vous les enseignants dans votre réflexion ?

- **Sabine Mairesse**, salariée PBM et déléguée syndicale CFG-CGC

- Le Plan de cohésion sociale 2005 de Jean-Louis Borloo vise, notamment à travers les maisons de l'emploi, à fédérer les acteurs existants et faire converger les efforts nationaux au niveau local en matière d'emploi. En 2007, intégration des missions locales aux maisons de l'emploi.

- Ne serait-ce pas le moment que nos gouvernants donnent la crédibilité nécessaire aux maisons de l'emploi pour agir sur les missions qui leur sont théoriquement confiées. À savoir : établir un diagnostic du territoire, aider et favoriser l'emploi au niveau local, impulser la création et le développement de l'activité. Il semble que les maisons de l'emploi soient encore loin de remplir notamment le 3e axe, en particulier par un mauvais cadrage de l'échange, au niveau local, avec les entrepreneurs, les réseaux d'entrepreneurs et les créateurs d'entreprise potentiels.

- Ne réinventons pas une structure nouvelle alors qu'elle existe. Une spécificité « jeune » ne reflèterait-elle pas cette compartimentation de la société que nous souhaitons apparemment tant éviter ?

- **Odile Marchal, DG ANPE**

La problématique des étudiants a été largement évoquée pendant cette journée. Attention à ne pas transformer les Assises nationales de la jeunesse en « Assises nationale de la jeunesse étudiante ».

- Quid des jeunes sans emploi ?
- Quelle parole pour eux ? Ils ne sont pas représentés ! Les étudiants représentent 10 % à peine des jeunes inscrits à l'ANPE... et les autres ?

« **LE LOGEMENT DES JEUNES** »

• **Un participant**

Certains logements locatifs ont leur loyer qui s'adapte selon les saisons. Limiter ces hausses temporaires amènerait peut-être les propriétaires à louer plus volontairement en dehors des périodes à prix fous ?

Exemple : Pierre et Vacances pousse au départ ses locataires en augmentant leurs tarifs du simple au double, voire au triple !

• **Marie**, ATD Quart Monde et Les jeunes verts

La construction massive de cités universitaires n'est pas la solution. Il y a certes un fort besoin de logements, mais plusieurs alternatives peuvent et doivent être prises :

- d'abord un plafonnement du montant des cautions ;
- la lutte contre la discrimination de l'accès au logement, pour des questions ethniques aussi bien que sociales. Il est plus difficile d'accéder au logement lorsque l'on est pauvre que lorsque l'on est riche culturellement ou économiquement ;
- parce qu'il est possible de promouvoir d'autres modes d'habitation, notamment par l'application de la loi de réquisition. Mais également et surtout par l'habitat coopératif, qui permet de lier mixité générationnelle et sociale, notamment en liant étudiants et jeunes travailleurs, qui ne doivent pas être séparés. Pour la construction d'une société unie, le HQE n'est pas non plus la solution. Il est nécessaire de développer des logements neutres, sinon positifs, en consommation d'énergie.

• **Thien-Anh**, étudiante

Aujourd'hui, aucune aide au logement ne tient compte du niveau de vie et particulièrement du prix du loyer par ville/région.

En effet, pour une même surface, le prix d'un loyer en province et celui à Paris par exemple passe facilement du simple au double.

Repenser des aides en fonction de cette problématique permettrait de réduire plusieurs inégalités, notamment pour un étudiant qui aimerait faire ses études en région parisienne et qui serait contraint à les faire autre part par manque de moyen.

• **Un élève du Collège Marie Curie**

Ne pourrait-on pas créer une association, dans les résidences, par exemple, pour rassembler tous les bailleurs et pour qu'ils puissent discuter de leurs problèmes à l'intérieur même du système ?

- **Lucas JOURDAIN**, UNEF

Beaucoup de propositions ont été faites pour améliorer l'accès des jeunes au parc locatif privé. Cela est utile et nécessaire, mais ne doit pas remplacer l'engagement de l'État dans la construction et le financement d'aides aux locataires (cautionnement, APL...)

- **Un participant**

Valérie Péresse a annoncé que les casernes allaient être transformées en cités universitaires. Cela permettra d'augmenter le nombre de chambres.

- Qu'en pensez-vous ?
- Que pensez-vous du fait que les casernes soient éloignées des campus, alors même que Nicolas Sarkozy a attribué 15 milliards en plus pour le Plan Campus. Ce campus où devraient se trouver au même endroit : logements, magasins, sports, lieux universitaires... de la vie, quoi !

- **Un participant**

Dans le souci d'une approche et d'une implication dans la vie de la cité, que les jeunes intègrent les conseils de quartiers. Bon apprentissage citoyen du lien intergénérationnel et lieu d'expression incomparable sur l'évolution de la ville.

- **Allan** (Paris X)

Étant donné la situation des jeunes face au coût de l'immobilier et celle des anciens face à la solitude, peut-on imaginer une aide intergénérationnelle, apportant ainsi une réponse, et à la solitude, et aux problèmes de parc locatif.

- **Un participant**

À propos de logement étudiant au Mans : l'université et le Maine-Habitat ont un accord pour des logements à 20 minutes de l'université, pour 150 euros par mois. Ce sont des logements assez importants.

- **Un participant**

Avez-vous abordé la question de l'expulsion sans relogement ? Qui sépare des familles ? Certains bénéficiaires de minima sociaux n'ont pas accès aux HLM sous prétexte qu'ils n'ont pas assez de ressources ! Quelles solutions ?

- **Un participant**

Dans le cadre de la restructuration de l'armée française, on sait que, dans les prochaines années, de nombreuses casernes, dans des villes universitaires, vont se libérer :

- L'État peut-il permettre de transformer ces bâtiments en logement étudiant ?

- Peut-on centraliser les offres de logements étudiants et de logements jeunes entre particuliers sans frais d'agence au sein d'une antenne spécifique dans les facultés et les missions locales de jeunesse ?

- **Un participant**

Pourquoi penser que l'État peut répondre à la question du logement avec les contraintes liées notamment au déficit.

Je pense que les acteurs économiques doivent participer via un fonds de solidarité qui existe déjà : voir LMDE+BNP

- **Sylvie RUCHETON**, chargée de la vie quotidienne des apprentis à l'APCM

Les apprentis rencontrent un double problème de logement : en CFA/entreprise, ils n'ont aucune possibilité d'aide pour répondre à leurs problèmes !

Comment enclencher une réflexion et avec quels partenaires ?

- Lycée Jean Macé à Vitry-sur-Seine (94)

Comment peut-on transformer l'exclusion des jeunes en une intégration ?

- **Un participant**

Réduire/limiter les prix des locations : il faut que les tarifs de locations correspondent à la réalité, et non à la spéculation du marché.

- **Vanessa FAVARO**, membre d'un groupe préparatoire des 2^{èmes} ANJ du CES, La mutuelle des étudiants

Comme nous l'avons vu dans le premier débat, les jeunes ont besoin d'avoir accès à l'autonomie.

L'hébergement contre services, c'est une solution en trompe-l'œil qui nous permet de partir de chez nos parents pour mieux aller vivre chez une personne âgée. Non merci !

Construisons un maximum de logements pour les jeunes, gérés par des bailleurs publics.

- **Un participant**

Il existe une agence unique du logement pour les étudiants : le CROUS.

Dans la perspective de mettre en place une agence pour l'ensemble de la population, ne faudrait-il pas utiliser l'outil d'expertise et le service social aux étudiants qu'est le CROUS ?

Dans les propositions, il est question de généraliser le dispositif GRL en remplacement du Loca-Pass.

Ce nouveau dispositif, à dimension assurantielle, coûte au propriétaire et au locataire. Il n'y a, de plus, aucune assurance quant à la possibilité pour les étudiants résidant en chambres universitaires (CROUS) d'accéder à ce dispositif.

À l'inverse du processus proposé, ne serait-il pas plus utile et efficace d'élargir l'accès au Loca-Pass à tous les jeunes ?

- **Christine BACRO**, chargée de projet pour la Mission locale du Grand Amiénois

Avant la signature d'un bail, se pose parfois la question de l'hébergement d'urgence. Quelle solution pour améliorer les dispositifs existants ?

En zone rurale, il n'existe parfois aucun centre d'hébergement d'urgence.

LES JEUNES ET LE MONDE DE DEMAIN

- **Loïc JAEGERT**, Conseil national de la jeunesse

Afin d'encourager le renouvellement de la classe politique, il faut que les organisations politiques acceptent de s'interroger sur leurs propres règles de gouvernance.

Limiter le cumul des mandats permettra de renforcer le statut de l' élu durant son mandat, à travers : une revalorisation des rémunérations (dans la plus grande transparence), un droit de cotiser socialement, des facilités de retour à l'emploi.

- **Benoît CONLEY**, Confédération étudiante

Comment réellement intégrer les jeunes dans la prise de décision dans notre pays ?

- **Lucie BOUSSER**, présidente de l'Union nationale lycéenne

On constate aujourd'hui que les lycéens n'ont aucun statut, ni pour le lycéen de base, ni pour l' élu lycéen. En effet, nous avons des instances de démocratie lycéenne où les représentants lycéens ne bénéficient d'aucune aide et cette aide, dont nous avons besoin, passe par la mise en place d'un statut d' élu.

Le constat est actuellement pire, car il n'y a même pas de droit syndical pour les lycéens. Les lycéens ont besoin d'un statut incluant le droit syndical pour s'engager dans la société.

- **Un participant**

Je voudrais juste savoir pourquoi la jeunesse s'exile dans les pays anglo-saxons ?

- **Un participant**

Ne croyez-vous pas que, justement, ce pourrait être le rôle de certains sites, et davantage le rôle des médias, que d'informer, voire d'éduquer les jeunes sur les questions environnementales ?

- **Un participant**

Pourquoi les représentants des groupes préparatoires ne semblent pas représenter l'image de la France de demain ? Vous avez oublié cette France diversifiée. La société future.

- **Lucie BOUSSER**, présidente de l'Union nationale lycéenne

Au lieu de rendre le vote obligatoire, ne serait-il pas mieux de sensibiliser les jeunes à l'importance de leur participation ?

Cela permettrait d'avoir des gens qui savent pourquoi ils votent et non des moutons qui participent, sans aucune réflexion sur les conséquences de leur vote.

- **Florent COSIALLS**, Lycée Jean Macé à Vitry-sur-Seine (94)

Serait-il bon de permettre aux jeunes ayant fait le « service civique » d'obtenir des avantages :

- réduction sur le permis de conduire,
- facilité de logement,
- aide plus importante (transport, santé...).

Cela pourrait motiver au service civique.

- **Un participant**

Il existe des élections parmi les usagers des établissements de l'enseignement secondaire et supérieur. Pour que ces mandats puissent être effectivement exercés, il faut reconnaître un statut de représentativité aux organisations élues.

Aussi, faut-il systématiquement associer ces organisations à la définition des politiques locales et nationales et leur donner les moyens financiers, matériels et immatériels pour mener à bien leur travail.

- **Un participant**

Les jeunes et le monde de demain. Quelle est la place des jeunes dans le processus de mondialisation ?

- **Laetitia COMBE**, volontaire associative au Secours catholique à Angers

Je me fais une observation : participant aux Assises nationales de la jeunesse, j'observe que la moyenne d'âge des rapporteurs est plutôt élevée.

On a beaucoup parlé des jeunes sortis « sans diplôme ». Ayant été concernée par cette situation, je parle donc en connaissance de cause. Il faut parler du DAEU.

Je souhaiterais qu'il soit plus connu et que les années d'expériences professionnelles demandées par les facultés soient plus valorisées.

Sur le volontariat, où le situer ? Entre un « bénévole de luxe » ou un « salarié au rabais » ? Il est important de faire reconnaître ce statut.

Je vis cela comme une expérience humaine riche, une vraie valeur ajoutée.

Il pourrait être intéressant de proposer cette année dans le cursus entre le lycée et l'université ; après ou avant, pour permettre au jeune de mûrir un projet ou une réflexion.

Il faut mieux communiquer sur le volontariat au niveau des lycées, au moment des choix et orientations ; informer plus clairement sur les différentes formes de volontariat.

ANNEXE N° 5 :
INTERVENTIONS DES PORTE-PAROLE
DES 2^{èmes} ASSISES NATIONALES DE LA JEUNESSE
DU CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL
DANS LE CADRE DE LA JOURNEE MONDIALE
DU REFUS DE LA MISERE

17 octobre 2008
Parvis des Droits de l'Homme – Trocadéro - Paris

Introduction par François Perrot

Aujourd'hui, à quelques pas d'ici, nous étions plus de 800 jeunes réunis dans l'enceinte du Conseil économique, social et environnemental afin de prendre part aux 2^es Assises nationales de la Jeunesse. Ces Assises organisées par et pour des jeunes constituent un moment unique où la jeunesse se retrouve pour discuter de ses attentes, de ses difficultés, de son avenir et faire bouger les lignes.

Collégiens, lycéens, étudiants, jeunes professionnels, représentants d'associations, de syndicats lycéens, membres d'organismes d'aide aux plus démunis, salariés d'entreprises, ou jeunes élus, nous avons passé ensemble une journée à débattre de notre jeunesse, avec comme fil rouge la lutte contre l'exclusion.

Cette journée s'est faite avec le même désir qui anime la démarche qui est la vôtre, ici, ce soir, sur l'Esplanade du Trocadéro, celui de se rassembler pour refuser la misère. C'est pourquoi nous avons voulu, en nombre, venir vous rejoindre ce soir pour affirmer ensemble notre refus de la misère.

Nous faisons partie tous ici de ceux qui voient dans la misère une violation de la dignité humaine, une forme de négation de l'honneur de l'homme que nous souhaiterions un jour contempler dans un musée comme le symbole d'une société qui a progressé.

La misère n'épargne pas la jeunesse. Elle est vécue sous des formes variées qui marquent du sceau de l'exclusion de nombreux jeunes très tôt dans leur vie: c'est l'exclusion du système scolaire, l'incapacité à trouver un logement, l'exclusion du monde du travail, la fuite dans la drogue et l'alcool, la solitude et la désocialisation. Nous savons que la misère peut potentiellement tous nous toucher, sous des formes différentes, mais de façon tout aussi déterminante pour chacun de nous.

Nous avons tous, là où nous sommes, dans nos milieux respectifs, une certaine responsabilité. Cette responsabilité est celle de parler suffisamment fort et distinctement à la fois pour témoigner de notre solidarité envers ceux que la

pauvreté condamne au silence et pour faire entendre auprès de décideurs politiques notre refus de la situation actuelle.

Eveiller les consciences et faire émerger des propositions claires pour combattre l'exclusion, c'est ce que nous avons voulu faire aujourd'hui, dans l'enceinte du Conseil économique social et environnemental, ce lieu qui a permis à de nombreux combattants de l'exclusion sociale de tracer les voies d'une politique nationale au service des plus démunis. Nous pensons en particulier au Père Wrésinski, fondateur d'ATD-Quart Monde et initiateur de cette journée du refus de la misère, qui rédigea en 1987 un rapport sur la « Grande précarité économique et sociale », qui marqua les esprits et contribua à faire prendre conscience du non sens que de se penser comme une société avancée si la misère persiste. Nous pensons également au travail de Geneviève de Gaulle-Anthonioz au milieu des années 90 sur l'orientation des politiques publiques en faveur des plus pauvres, ainsi qu'aux nombreuses idées qui n'ont cessé de germer depuis, sous la présidence de Jacques Dermagne.

Les personnes qui m'entourent sur l'estrade et bien d'autres ici sur l'Esplanade ont participé au cours de ces derniers mois à la préparation de propositions concrètes que nous avons discutées aujourd'hui et adressées publiquement et fortement à nos décideurs politiques et notamment aux trois ministres qui sont venus participer aux Assises.

Je laisse maintenant la parole à trois autres participants, Nordine, Marko et Anthony, afin qu'ils partagent avec vous quelques unes des propositions réunies autour de 3 thèmes – l'emploi, le logement et l'avenir des jeunes.

Allocution de Nordine Lazeregue sur « L'emploi des jeunes »

La France a l'un des plus haut taux de chômage des jeunes de toutes l'Europe.

Comment changer cette situation qui ne doit plus durer ?

Voici quelques propositions concrètes et applicables immédiatement pour aider les jeunes à trouver un travail adapté à leurs aspirations.

Nous préconisant que les 18 /25 ans puissent percevoir une aide financière de la part de la société, pour pouvoir poursuivre leur formation et parvenir à une plus grande autonomie.

Il faut encourager les bonnes volontés !

Nous proposons aussi, que les entreprises soient d'avantage associées à la formation, avec plus d'échange entre ces derniers.

Et pour finir, une proposition importante, qui revendique un temps égale de formation pour chaque jeunes et utilisable tout au long de la vie.

Voilà avec quoi nous allons nous battre contre les nombreux obstacles existants qui aujourd'hui encore plus qu'hier, excluent les jeunes de l'emploi.

Allocution de Marko Vagic sur « Le logement des jeunes »

La crise du logement touche toutes les catégories de populations notamment les plus démunies. Face à ce défi, nous proposons 3 idées :

1 La création d'un service public national de l'habitat pour rendre effectif le droit au logement

Ceci afin de rendre les politiques publiques plus efficaces, avec un diagnostic régulier et transparent de la situation du logement et de son évolution.

2 La création d'une instance d'intermédiation entre bailleurs et locataires

Cette instance a pour objectif d'encourager les propriétaires à louer davantage, notamment à des jeunes tout en bénéficiant de garanties comme :

- la présélection des locataires ou colocataires,
- la conciliation en cas de litige,
- la surveillance de la qualité du logement :
- en participant à l'état des lieux d'entrée et de sortie,
- allégement fiscal par l'attribution de crédits de rénovation/aménagement, ainsi qu'une offre de conseil pour la réalisation des travaux.

Pour que cette instance constitue une réelle garantie, elle doit être cosignataire du bail.

3 La mise en place d'une garantie de caution

Cette disposition vient compléter les deux propositions précédentes. La caution est le passage obligé pour toute personne souhaitant accéder à un logement et en constitue le premier frein.

Nous proposons la promotion auprès du grand public (bailleurs, jeunes...) de tous les systèmes de cautionnement garantis par l'Etat.

Allocution d'Anthony Douet sur « Les jeunes et le monde de demain »

Si nous voulons une France plus solidaire, il faut que chaque entité soit représentée et écoutée. La jeunesse doit ainsi prendre toute sa place au sein de la société. Cet engagement garantira le développement d'une société ouverte, solidaire et équitable.

Nous proposons donc d'adopter une loi cadre sur l'engagement des jeunes en France et en Europe :

- en développant les organisations en lien avec la jeunesse ;
- en renforçant la place des jeunes au niveau des instances décisionnelles, notamment au Conseil Economique et Social ;
- en harmonisant les différents dispositifs existants pour aboutir à un Service Civique Universel qui sera un outil d'émancipation et d'autonomie des individus.

Nous avons choisi cette proposition phare qui porte sur l'engagement afin que chaque personne trouve sa place dans notre pays. Puisque souvent, lorsque l'on s'engage pour les autres, c'est que tout va bien pour soi. Egalement, on peut très bien se sentir mieux lors d'un moment difficile, en aidant autrui. L'engagement peut-être un cercle vertueux. Faire que chacun trouve sa place au cœur de la société, ne peut-être que bénéfique pour nous tous.

ANNEXE N° 6 :
BIOGRAPHIES DES 17 PORTE-PAROLE

Les 80 jeunes préparateurs désignés par le Conseil ont été répartis au sein de 3 groupes de travail. Chaque groupe était animé par un « témoin ». Anciens membres du Conseil, les Témoins, MM. Jean Bastide, Jean Miot et Hervé Serieyx avaient pour mission, sans influencer les débats, de permettre à chaque jeune de trouver pleinement sa place au sein du groupe et d'exprimer en toute liberté ses convictions, Ils étaient assistés de trois attachés du Conseil, Mme Céline Gomez et MM. Fabrice Bergeron et Didier Mariani.

Les préparateurs ont désigné, en leur sein, 17 porte-parole pour présenter leurs propositions lors des Assises du 17 octobre 2008.

1) Groupe A

• **Aurélie Collin**

Aurélie Collin est directrice générale du Centre de Formation des Professionnels de la Gastronomie (CEPROC) à Paris.

Désigné par le groupe de l'Artisanat du Conseil économique, social et environnemental, elle était rapporteur des 1ères Assises nationales de la jeunesse de septembre 2006.

• **François Dubrau**

François a grandi à Créteil puis a suivi des études d'économie et de gestion. Il travaille aujourd'hui sur la protection des consommateurs de produits financiers.

François a fait le choix de l'engagement suite au débat sur la Constitution européenne. Il est vice-président de l'association Actenses, dont l'objectif est de montrer que les jeunes ont du talent. Actenses élabore des préconisations de politique publique sur les thèmes qui touchent les jeunes (éducation, mais aussi emploi, protection sociale...) ainsi que des programmes de parrainage d'aide à l'orientation pour les lycéens. Ces programmes concernent 400 élèves.

Aux côtés des autres membres, François y développe ces différentes initiatives et co-anime un groupe de travail sur les modalités d'engagement des jeunes et leur place en politique. Il est l'un des principaux porte-parole de l'association.

Il a rejoint les Assises nationales de la jeunesse en 2007.

• **Frédéric Mazallon**

Frédéric Mazallon est originaire de Lyon et habite dans les Hauts-de-Seine à Colombes. Il a effectué des études en sciences politiques, droit et économie.

Il travaille aujourd'hui à la Direction production ingénierie d'EDF. Cette Entreprise, qui a participé aux premières Assises nationales de la jeunesse, l'a désigné pour cette seconde édition.

- **François Perrot**

François est originaire d'Agen où il a grandi avant d'entrer en école de commerce, à l'ESSEC, à Paris. Tout au long de sa scolarité, il s'est fortement engagé sur des sujets liés à l'éducation et notamment à l'enseignement du développement durable, en créant plusieurs associations portant sur la sensibilisation des étudiants et des managers d'entreprise à cet enjeu.

Il poursuit actuellement un doctorat en économie, à l'École Polytechnique, sur le thème de l'accès au logement pour les personnes pauvres, dans les pays émergents. Pour réaliser sa thèse, il collabore avec l'entreprise Lafarge dans le développement d'initiatives visant à faciliter l'accès à un logement décent pour des personnes à très faibles revenus, notamment à travers le microcrédit. Il passe ainsi une grande partie de son temps en Asie, principalement en Indonésie.

François a été désigné pour préparer les 2^{èmes} ANJ par le Président du CES national.

- **Marko Vagic**

Après sa formation d'architecte d'intérieur en 1997 à l'École Boulle, il s'installe en profession libérale, parallèlement à cela il poursuit ses études d'architecte DPLG qu'il obtient en 2002. En 2005, il crée l'Atelier UNZA Architecture. Marko a été désigné pour préparer les 2^{ème} ANJ par le Groupe des Professions Libérales du CES.

2) Groupe B

- **Julie Coudry**

Julie Coudry est aujourd'hui directrice générale de LA MANU qu'elle a fondée en mai 2008. Jusqu'en mai 2008, elle occupait la fonction de présidente de la Confédération étudiante dont elle est l'une des fondatrices en mars 2003. En 2006 elle est une des porte-parole du mouvement contre le CPE et la Confédération étudiante devient, la même année, une organisation nationale représentative, du jamais vu en 3 ans. Elle est l'artisan de l'inscription dans la loi LRU de l'insertion professionnelle comme la 3^{ème} mission de l'Université. Julie Coudry a depuis participé activement, en 2006 et en 2007, aux Assises de la jeunesse au Conseil économique, social et environnemental de la République.

- **Ronan Dubois**

Volontaire permanent du Mouvement ATD Quart Monde depuis 2003, lutte auprès des familles les plus pauvres et les plus exclues en dénonçant la misère comme violation des Droits de l'homme et agit pour que soient respectés les droits fondamentaux de chacun. Les pouvoirs publics doivent comprendre que pour détruire la misère, les plus pauvres doivent être au cœur de la réflexion. « Qui mieux qu'eux peuvent exprimer et comprendre ce qu'ils vivent... »

- **Éric Dohollou**

Ancien Secrétaire national du Conseil de la jeunesse, c'est à 19 ans que son engagement commence, après une élection au Conseil régional des Jeunes Poitou-Charentes.

Vendeur de profession dès l'âge de 16 ans, via des études de commerce par alternance - titulaire de trois diplômes dans ce domaine - il est aujourd'hui sur le projet d'ouvrir son propre commerce, au centre de sa ville de Saintes (Charente-Maritime).

Eric Dohollou est Président Fondateur de l'association Cœur d'Elu et également militant au sein d'un parti politique.

- **Isabelle Remars**

Avant même de terminer sa maîtrise d'Administration Economique et Sociale, Isabelle dirige une start-up (NTIC - 1996) absorbée par une filiale japonaise (en 1998), et dont elle devient le n°2 en France.

Proche du milieu associatif, elle décide dès 2000 de mettre à disposition ses compétences entrepreneuriales auprès des associations. Elle devient consultante puis crée « Kapella » en 2005 (activité hébergée par une coopérative d'activités et d'emplois). En 2008, elle intègre le Crédit Coopératif en tant que chargée de clientèle pour le secteur associatif.

Bénévole engagée depuis toujours, Isabelle est secrétaire de l'association LILAVIE qui édite un journal d'actualité pour les personnes en difficultés avec la lecture (www.lilavie.fr) et est également co-présidente de l'association ECHOTRI, chantier d'insertion (Le Mans - 72), qui collecte et trie les papiers de bureau (recyclage/développement durable).

Isabelle a été désignée pour préparer les premières et deuxièmes Assises nationales de la jeunesse par le groupe de la coopération du CES.

- **Alice Lapray**

Cursus en droit, Master 2 droit communautaire européen, à Montpellier. Aujourd'hui fonctionnaire à la direction des ressources humaines du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

En parallèle de ce cursus, membre du conseil d'administration d'ECUME, ensemble choral universitaire de Montpellier, chorale interuniversitaire, depuis 2002.

En qualité de représentante d'ECUME, membre du conseil d'administration d'ANIMAFAC, réseau d'associations étudiantes, depuis 2004. Désormais vice-présidente d'Animafac, depuis juin 2007.

Désignée par le groupe des associations du CES de la République pour les Assises de la jeunesse.

- **Grégory Huchon**

Depuis l'âge de 14 ans, Grégory milite au sein du MRJC (Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne). Après des responsabilités au sein de la section départementale du Morbihan de 1997 à 2000, au sein de la section régionale de Bretagne de 2001 à 2004, il est élu secrétaire général du MRJC de septembre 2004 à septembre 2007. Durant cette dernière période, il occupe également la vice-présidence jeunesse du CNAJEP (Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire).

Diplômé d'une école d'aménagement et de développement territorial, Grégory est aujourd'hui salarié dans le secteur de l'économie sociale en Bretagne. Il participe pour la deuxième année consécutive aux travaux préparatoires des Assises nationales de la jeunesse.

- **Nordine Lazeregue**

Ancien animateur de quartier populaire, Nordine est originaire du bassin minier à la frontière allemande et a fait des études scientifiques et économiques. Il s'est engagé sur plusieurs fronts :

Dans un premier temps, il fut vice président du conseil de vie de son lycée tout en étant président d'une association locale. Puis, il intégrera le Conseil National de la Jeunesse, dont il deviendra le président d'une commission forte en débat, celle de la cohésion sociale.

Aujourd'hui, il travaille pour l'industrie pharmaceutique sur Paris et a préparé ces 2^{èmes} Assises nationales de la jeunesse suite à sa désignation par le président du CES de la République, Jacques Dermagne.

3) **Groupe C**

- **Cécile Nicolas**

À la suite d'études en communication, Cécile a passé une formation en esthétique par le biais de l'apprentissage et de l'alternance. Après quelques années d'expériences professionnelles, son ancien CFA la recrute pour enseigner son corps de métier et transmettre son savoir-faire, et cela durant quatre années.

Ensuite, elle part pour une année au Canada afin de participer à l'ouverture d'une « Master Franchise » comme Responsable esthétique & formatrice de la marque.

De retour en France, elle intègre un CFA de la ville de Paris et développe la section esthétique du préapprentissage au BP. Responsable de cette section et développeur de l'apprentissage, elle y enseigne, recrute et place les jeunes au sein des entreprises.

Cécile Nicolas a été désignée pour préparer les 2^{èmes} Assises de la jeunesse, groupe C du CES.

- **Olivier Esteban**

À l'issue de son doctorat en informatique, Olivier intègre la Société Airbus France où il participe au développement des simulateurs de cockpit de la famille Airbus A330/A340. Il rejoint ensuite le Bureau d'études en tant que concepteur système dans le domaine des Commandes de Vol. Aujourd'hui Olivier est managé à la ligne d'assemblage finale des Airbus A330/A340.

Dès son arrivée dans la société Airbus, Olivier a œuvré dans le partenariat social au sein de la CFTC. Il est présent sur les sites de production du géant de l'aéronautique où il représente la CFTC. Parallèlement à ce rôle opérationnel, il siège au Comité d'Entreprise Airbus Toulouse, au Comité Central d'Entreprise Airbus France mais aussi au Comité Européen Airbus. Il est actuellement Vice-président de la CFTC Airbus.

Olivier a été désigné pour préparer les 2^{èmes} Assises nationales de la jeunesse par le Groupe de la CFTC du CES.

- **Julie Urbach**

Julie est diplômée d'une licence en information - communication à l'université de Paris 3 où elle a également été élue au Conseil des études et de la vie universitaire (CEVU).

Avec la conviction que les choses peuvent aller mieux demain, elle fait très tôt le choix de s'engager au sein de la Confédération Etudiante, jeune syndicat étudiant qui bouscule les ordres établis dans le milieu universitaire. D'abord militante puis responsable dans son université, elle a ensuite été secrétaire nationale pendant 2 ans.

Cette année, elle a intégré la rédaction du site nonfiction.fr, le quotidien des livres et des idées, et prépare les concours d'entrée aux écoles de journalisme.

Julie participe cette année à la préparation des 2^{èmes} Assises nationales de la jeunesse du CES.

- **Anthony Douet**

Il étudie actuellement en Master 2^{ème} année de géographie, mention « Espaces et sociétés », spécialité « diagnostic socio-spatial, enjeux environnementaux et prospective territoriale » à l'Université de Poitiers. Il est aussi titulaire d'une maîtrise d'Histoire, diplômé du Centre d'Etudes Supérieures en Civilisation Médiévale.

Il s'engage dès sa majorité au sein du Conseil Départemental de la Jeunesse de la Charente où il représente la jeunesse socialiste de son département. En 2005, il devient coordinateur du C.D.J. et titulaire au Conseil National de la Jeunesse. De nouveau titulaire au CNJ après le renouvellement de juin 2006, il devient Secrétaire National chargé de la coordination du Conseil, en relation avec le cabinet du ministre, en décembre 2006. Réélu Secrétaire National en juin 2007, il représente le CNJ aux réunions préparatoires des 2^{èmes} Assises de la jeunesse du CES.

Nommé rapporteur du Groupe C par le Président Jacques Dermagne, il a l'honneur de présenter le rapport du groupe C. En compagnie de deux autres jeunes issus des 2^{èmes} Assises de la jeunesse, il va défendre avec conviction une proposition-phare pour lutter contre la misère sur le parvis du Trocadéro.

- **Pierre-Marie Giard**

À l'issue de sa formation de juriste spécialisé en droit européen, Pierre-Marie devient assistant parlementaire puis chargé de mission « veille politique » dans un cabinet de relations publiques.

Il milite au sein de l'association Les Jeunes Européens-France (<http://www.jeunes-europeens.org>), association loi 1901 qui rassemble les jeunes désireux d'agir en faveur de la construction européenne, dont il est, depuis 2006, secrétaire général national.

Pierre-Marie a été désigné pour préparer les 2^{èmes} Assises nationales de la jeunesse par le président du Conseil économique, social et environnemental de la République.

